



Innenheim



Bulletin Communal

Décembre 2021

Le Mot du Maire

2021 aurait dû être l'année de l'après Covid, l'année de la libération de la pandémie du siècle grâce à la vaccination.

Cette vaccination, mise au point et distribuée en un temps record, a pu éviter les décès, les hospitalisations et la saturation des services de réanimation. Malheureusement, si ce traitement diminue de moitié le risque d'infection, il n'élimine pas la maladie.

Ce que nous ont appris les 4 premières vagues, est que la 5ème, l'actuelle, s'annonce comme celle des « non-vaccinés ». Même vacciné, on peut s'infecter, on peut transmettre la maladie et même faire des formes graves. Mais peu, très peu, 10 fois moins et le plus souvent lorsque l'on est déjà très fragile. La voilà, la « grippette » dont on nous parlait, mais 2 ans plus tard et à la seule condition d'être vacciné.

Malgré tout, on observe un nouvel accroissement du nombre des hospitalisations et des décès. Oui, elle concerne très majoritairement des « non-vaccinés », mais ce n'est pas la seule explication. Logiquement, nous nous sommes lassés ; après tant d'efforts individuels pour se protéger les uns les autres, sous la promesse que la pandémie serait bientôt de l'histoire ancienne... Mais ce « bientôt » n'arrive pas, les gestes barrières s'effritent, coïncidant avec une période où le besoin de se retrouver côtoie un climat propice à la transmission du virus... Un virus aux variants toujours plus contagieux : « le delta » sera bientôt de l'histoire ancienne avec l'arrivée prochaine de « l'omicron » sur notre territoire.

Pour prévenir une catastrophe sanitaire, la question de l'élargissement des indications à la vaccination et l'intensification de l'immunité se pose.

Les enfants avant 12 ans sont moins infectés et moins sujets à transmettre la maladie que leurs parents. Les connaissances scientifiques actuelles laissent supposer que l'infection se fait essentiellement des adultes vers les enfants. Et le plus souvent, leur maladie est frustrée et les formes graves - ou pire - les décès restent exceptionnels.

C'est pourquoi, je ne pense pas que la vaccination des enfants de moins de 12 ans soit utile ; le port du masque ne devrait pas être obligatoire et la fermeture des classes me semble injustifiée.

Pour intensifier la lutte contre la pandémie, la vaccination de la population doit être efficace et être notre objectif principal. Il convient de commencer par ceux qui ne le sont toujours pas, tout particulièrement les plus âgés, ceux isolés ou en situation de précarité ; mais aussi en s'assurant d'une immunité prolongée et efficace en faisant les rappels nécessaires pour tous.

Notre seconde arme est le pass sanitaire. Mais tout comme la vaccination, il a montré ses limites. Il permet à un sujet vacciné porteur asymptomatique ou un autre testé faussement négatif - aucun test n'étant infallible - de pouvoir être la source d'un cluster. Une situation paradoxale qui rend le sujet « vacciné » dangereux pour celui qui ne l'est pas ! En période d'accalmie, les foyers épidémiques peuvent être contrôlés, mais avec la montée actuelle ce n'est plus le cas.

Je soutiens donc le remplacement du passeport sanitaire par un passeport vaccinal. Il permettrait aux seuls sujets complètement vaccinés ou à ceux immunisés par une précédente infection de se rendre dans les lieux soumis aujourd'hui au passe sanitaire. La grande majorité des Français est vaccinée et par ce fait limite la circulation du virus, mais il faut également empêcher que les Français protégés n'infectent ceux qui ne le sont pas !

Enfin ces deux dernières années nous ont également appris que le virus ne s'arrêtera pas de circuler spontanément et qu'il n'est pas envisageable d'arrêter sa circulation sans une couverture vaccinale mondiale... mais ça, c'est une autre histoire.

En attendant, protégeons-nous les uns les autres.

Principales décisions du Conseil Municipal

➤ Travaux de remplacement des réseaux d'eau potable rue des jardins

Le réseau d'eau potable, vétuste et à l'origine de plusieurs ruptures de canalisations, a été remplacé dans la rue de la Liberté entre le n° 18 et le n° 8, ainsi qu'à l'intersection de la rue des Jardins et de la rue Sainte-Odile.

Coût des travaux : 50 000 € HT à la charge de la communauté de communes du Pays de Sainte Odile, compétente, et 27 574 € pour la remise à neuf de la voirie à la charge de la commune.

➤ Mise en souterrain de la ligne électrique rue du général de Gaulle depuis le nouveau transformateur jusqu'à la rue de l'église

Ces travaux permettent :

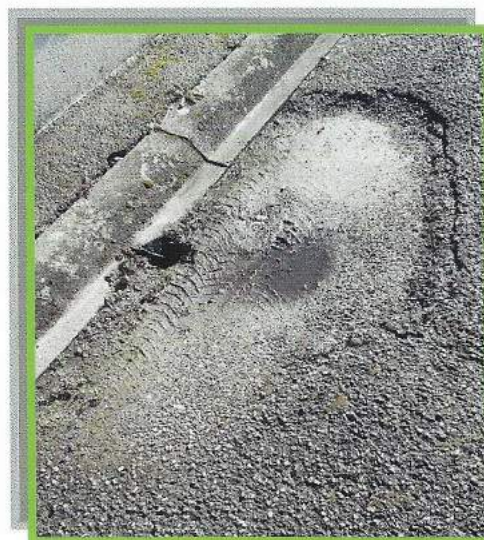
- Un apport électrique pour la mise en place sur le parking face à la mairie d'un poste de recharge pour vélo ou voiture électrique.
- La possibilité d'alimenter en souterrain les différentes maisons à colombage autour de l'église en éliminant la ligne aérienne.

Coût : 6 588 € HT

➤ Réparation d'un effondrement de chaussée, place Bartholdi

Existant depuis plusieurs années, mais régulièrement comblé par les riverains, ce trou caverneux est dû à l'affaissement d'une conduite d'assainissement.

Cette conduite a été remplacée et la voirie refaite à neuf.



➤ Extension du cimetière communal

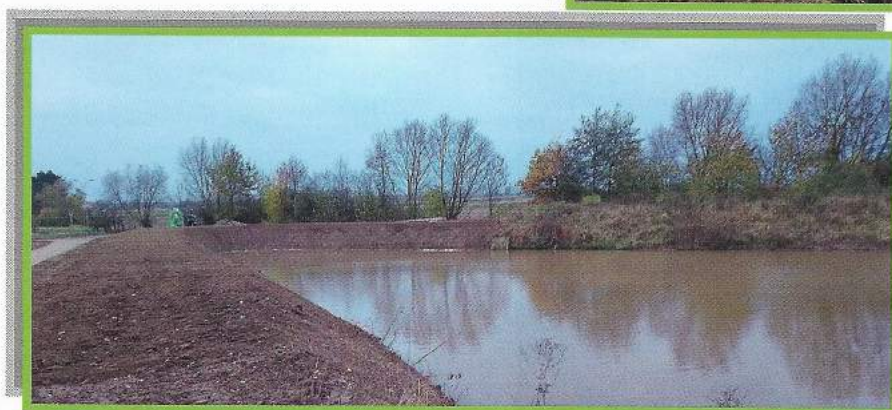
L'emprise foncière nécessaire à l'extension du cimetière implique une modification de zonage, acte administratif qui a ralenti sa mise en œuvre.



En 2022, le mur ouest, coté rue de l'église, sera édifié en limite d'emprise. Ceci permettra d'y placer les premières tombes si nécessaire.

➤ Extension du bassin de rétention d'orage

Dans le cadre d'une convention avec la société Bouygues-Vinci, ayant la charge de la construction du Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO), le bassin de rétention d'orage situé à l'entrée du village aux abords de l'autoroute a vu sa superficie augmenter d'un tiers. Cela permet de protéger le village d'un apport d'eau supplémentaire en cas de fortes pluies.



➤ Déploiement du gaz naturel : 2^{ème} tranche

La société « Gaz de Barr » a réalisé la deuxième tranche du déploiement du gaz de ville à Innenheim. C'est au tour de la rue des vergers, de la rue des prés, de la rue Sainte-Odile, des Lotissements « Oelberg » et la « Chapelle », avec les places « Bartholdi » et « Oberlin », ainsi que de la rue Sébastien Brand. De même, pour la partie de la rue du général de Gaulle, située après l'ancienne CMDP jusqu'à la route de Barr.

C'est à nouveau une centaine de branchements qui ont été mis en place.



La salle polyvalente est maintenant chauffée au gaz naturel.

Il est rappelé que « Gaz de Barr » fournit, en partie, une ressource énergétique renouvelable, car issue de la méthanisation de nos déchets. L'interdiction des chaudières à gaz en 2022 ne concerne que les logements individuels neufs. Rien ne vous empêche de remplacer votre vieille chaudière fioul par une chaudière à gaz.

En 2022, la dernière tranche permettra de proposer le gaz de ville aux différents lotissements du Rosenmeer.

➤ Déploiement de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est quasiment achevé dans le village.

La prochaine étape, au 1^{er} semestre 2022, sera la commercialisation auprès des particuliers et des professionnels.



➤ Travaux de rénovation énergétique dans les bâtiments communaux



Des travaux de rénovation énergétique ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux en vue de réduire les factures de chauffage, en s'appuyant sur le dispositif des CEE (Certificats d'Economies d'Énergie).

Dans un premier temps, les robinets thermostatiques ont été remplacés.

Coût pour la commune : 1€ par site, pas d'avance de frais.

Au niveau de la salle polyvalente, l'isolation du sous-sol et du vide sanitaire, ainsi que le calorifugeage des tuyaux d'eau chaude ont été réalisés.

Coût pour la commune : 1€, pas d'avance de frais.

➤ Équipement de vidéoprotection de la salle polyvalente

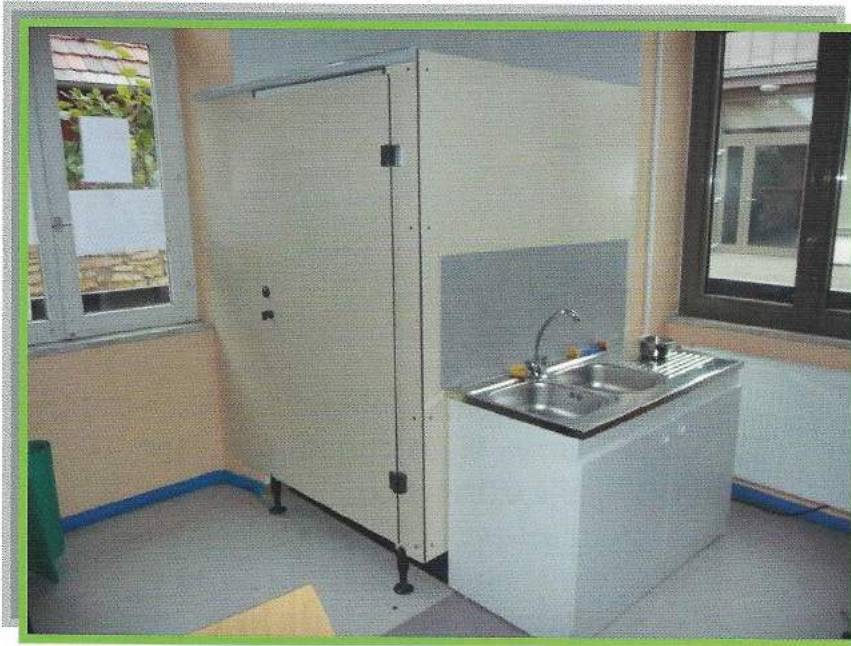
Le conseil municipal a souhaité renforcer la sécurité de la salle polyvalente et de ses abords, en la dotant d'un équipement de vidéoprotection, tout en profitant du tout nouveau plan régional de soutien à l'équipement de vidéoprotection, octroyant une subvention de 50 %.



Coût : 9 500 € HT

➤ **Mise en place de toilettes dans les locaux de l'école élémentaire**

C'était une demande de parents d'élèves. Jusqu'à ce jour, les élèves de l'école élémentaire devaient sortir de leur bâtiment et traverser la cour pour se rendre aux toilettes.



Grâce à la dextérité des ouvriers communaux et de quelques conseillers municipaux, une cabine de toilette équipée d'un lavabo a trouvé sa place dans les locaux de l'école.

➤ **Enrochements près du calvaire au départ de la piste cyclable vers Griesheim**

Le conseil municipal a décidé la mise en place de gros rochers au départ de la piste cyclable vers Griesheim, afin de préserver les bas-côtés et de dissuader les poids lourds de stationner à cet endroit.



➤ Mise à jour des signalétiques dans le village

Plusieurs entreprises et commerces se sont installés ces derniers mois dans le village.



Il a été nécessaire de rajouter des portiques et des lames signalétiques à l'identique de celles déjà existantes.

➤ Nouveaux passages piétons et marquage au sol du stationnement place de l'ancienne Coop

De nouveaux passages piétons ont vu le jour à Innenheim dans le cadre de l'amélioration de la sécurité dans les rues du village.

- Rue du général de Gaulle, au croisement avec la rue des Roses,
- Route de Barr, à la hauteur du nouvel immeuble « les jardins d'Eugénie ».

De même, un marquage de places de stationnement face à l'ancienne Coop a créé huit nouveaux emplacements pour essayer de juguler l'anarchie qui s'y installait.



➤ Un nouvel employé communal à Innenheim

Notre ouvrier communal, M. Schultz Loïc, a demandé une mise en disponibilité pour rejoindre le secteur privé.

Pour le remplacer, M. Edard Olivier a rejoint le service technique depuis le 1^{er} juin. Bienvenue à Olivier !

Dématérialisation : Application des Droits du Sol



Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne sur Internet, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Innenheim qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps.

Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Finances et impôts locaux 2021

La loi de finances 2020 a prévu la suppression de la taxe d'habitation progressivement jusqu'en 2022, date à laquelle cette taxe n'existera plus pour les résidences principales.

Depuis 2021, la taxe d'habitation n'est plus perçue par les communes, mais compensée par la réversion à la commune du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Le nouveau taux de référence 2021 de la TFPB de la commune est de 23,67% ; soit le taux communal 2020 de 10,50%, majoré du taux départemental 2020 de 13,17%.

Mais le compte n'y est pas. Le produit fiscal attendu, compte tenu de l'application de ces taux - pourquoi ne sommes-nous même pas étonnés ? - est en baisse par rapport à l'année 2020.

En supprimant la taxe d'habitation, après avoir supprimé la taxe professionnelle, le gouvernement rompt le lien entre le contribuable et la commune. Cette nationalisation de la fiscalité locale est contraire au principe d'autonomie des collectivités. Elle les place sous la tutelle financière de l'état.

La stagnation des dotations de l'état depuis 2017 et l'insuffisante compensation des dépenses supplémentaires, ainsi que des pertes de recettes liées à la crise sanitaire, ont achevé de fragiliser les moyens des communes et, ce faisant, leur potentiel de participation à la relance économique.

Le conseil municipal se doit de garantir l'équilibre financier de la commune. C'est pourquoi il s'est résolu, à l'unanimité, à compenser la baisse des ressources fiscales en 2021 par une augmentation raisonnable des taux d'imposition des taxes foncières de 1,054064% en les portant à :

24,95% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,

73,18% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Pour l'exercice 2020, le receveur municipal établit un compte de gestion conforme au compte administratif de la commune. Ce dernier donne un résultat de clôture positif à 55 464 €.

La dette de la commune au 1^{er} janvier 2021 est en baisse de 48 000 €, soit de 4%.

Le maire, Jean Claude JULLY

Section de fonctionnement 2021

<u>Dépenses</u>		
1. Charges à caractère général	338 900 €	36,00%
2. Charges de personnel	232 100 €	24,00%
3. Autres charges de gestion courante	109 650 €	11,00%
4. Charges financières	42 000 €	4,00%
5. Charges exceptionnelles	14 000 €	1,50%
6. Prélèvements F.N.G.I.R. + FPIC	123 064 €	12,50%
7. Prélèvement au profit de la section d'investissement	70 611 €	7,00%
8. Dépenses imprévus	<u>38 500 €</u>	4,00%
Total	968 825 €	100,00%

<u>Recettes</u>		
1. Produits domaniaux	116 446 €	12,00%
2. Contributions directes et annexes	585 200 €	60,40%
3. Dotation de fonctionnement et participations	128 000 €	13,20%
4. Autres produits	75 150 €	7,80%
5. Produits exceptionnels	7 564 €	0,80%
6. Remboursement de charges de personnel	1 000 €	0,10%
7. Excédent de fonctionnement reporté	<u>55 647 €</u>	5,70%
Total	968 825 €	100,00 %

<u>Etat de fiscalité directe</u>			Taux d'imposition communal
Taxe foncière bâtie	293 412 €	56,80%	24,95%
Taxe foncière non bâtie	36 590 €	7,10%	73,18%
Compensation pour perte Taxe d'habitation	<u>185 934 €</u>	36,10%	
Total *Pour mémoire : Allocations compensatrices (ex : taxe professionnelle) : 56 919 €, état de la dette au 01/01/2021 : 1 170 114 €	515 936 €	100 %	

Section d'investissement 2021

<u>Dépenses</u>	
1. Remboursement du capital des prêts	158 000 €
2. Déficit d'investissement reporté	62 183 €
3. Dépenses imprévues	20 000 €
4. Refinancement de la dette	300 000 €
5. Restitution de cautionnement	5 000 €
6. Réserve foncière communale	15 000 €
7. Extension du cimetière	290 000 €
8. Plantation d'arbres	5 000 €
9. Aménagement de l'étang de pêche	10 000 €
10. Travaux de démolition	100 000 €
11. Rénovation de bâtiments communaux	50 000 €
12. Restauration de calvaires	15 000 €
13. Création voies et réseaux	40 000 €
14. Travaux de voirie	100 000 €
15. Eclairage public	13 000 €
16. Extension du réseau électrique	21 000 €
17. Acquisition de matériels et bureautique	3 000 €
18. Sécurité incendie	10 000 €
19. Matériel divers	40 000 €
Total	1 257 184 €

<u>Recettes</u>	
1. Remboursement TVA (FCTVA)	50 000 €
2. Taxe d'aménagement	60 000 €
3. Subventions diverses	112 700 €
4. Emprunts prévisionnels	496 689 €
5. Crédit relais pour refinancement de la dette	300 000 €
6. Produits de cession	100 000 €
7. Dépôts et Cautionnement reçus	5 000 €
8. Prélèvement sur recettes de fonctionnement 2021	62 184 €
9. Virement de la section de fonctionnement	<u>70 611 €</u>
Total	1 257 184 €

Etat Civil 2021

Naissances

11 janvier 2021	Tom RITTER	11 route de Barr
15 janvier 2021	Charlotte SPRENG	18 rue du Gal Leclerc
24 janvier 2021	Milo JOSSE	22 rue des Fleurs
08 février 2021	Lucie FRUHAUFF	6 rue de la Scheer
21 février 2021	Telio MANGEON	3 rue des Fleurs
01 mars 2021	Mathéo SCHROETTER	9 rue des Fleurs
25 mars 2021	Cécile FRUHAUFF	29 rue des Jardins
19 avril 2021	Constance KISSENBERGER	32 rue du Gal de Gaulle
01 juillet 2021	Nell QUINCIEU	3 rue Ste Odile
02 juillet 2021	Josué BAËTZ	5 route de Barr
05 août 2021	Gabriel BOURDIN	17 rue Ste Odile
06 août 2021	Florian JENNER	16 rue du Gal de Gaulle
29 août 2021	Jade DELL	10 rue des Fleurs
03 septembre 2021	Arsène FLEURY	43 rue du Gal de Gaulle
22 octobre 2021	Sayan SAIKOSY	20 rue du Gal Leclerc

Mariages

10 avril 2021	Laura MAISON avec Sabrina MUTSCHLER
17 avril 2021	Raphaël FRUHAUFF avec Maryse HENGEN
05 juin 2021	Antonin GILLES avec Morgane FREYD
11 septembre 2021	Fabrice HEILI avec Marisa HOHNADÉL
09 octobre 2021	Mathieu RITTER avec Samantha FELDEN

Décès

06 décembre 2020	Violette STOLTZ née GRAUFEL	66 ans
29 décembre 2020	Jeanne FREYD née FIMBEL	86 ans
24 janvier 2021	Liliane ESCHBACH née HEIM	74 ans
25 février 2021	Alfred KIEFFER	80 ans
27 mai 2021	Marie-Madeleine BENTZ née JUNGBLUTH	92 ans
22 juillet 2021	Laurent ZIMMERMANN	56 ans
01 août 2021	Marie-Ernestine GERLING née GROSS	89 ans
14 août 2021	Joseph LEDERMANN	80 ans
17 août 2021	Berthe MEYER née KIEFFER	97 ans
27 septembre 2021	René ESCHBACH	72 ans

Connaissez-vous la différence entre un homme intelligent et un homme sage ? L'homme intelligent sait résoudre des problèmes que l'homme sage a su éviter ! Le technicien sait heureusement trouver des réponses à des situations compliquées, inventer des objets et des outils qui aident à vivre mieux, plus confortablement et avec moins de risques. Dans nos villages et nos familles, nous sommes largement bénéficiaires de l'intelligence de l'homme qui, à travers les siècles, a su favoriser la qualité de vie et le progrès des sciences. Il y a nécessité et urgence de nous en étonner et de remercier tous les inventeurs et créateurs d'hier, d'aujourd'hui, de demain, au service de l'amélioration de la vie, de la santé, du bonheur des hommes.

L'homme sage est l'homme de la question, de la réflexion, de la patience. Il s'interroge sur le passé, le présent et l'avenir. Il prend le temps de questionner le sens de la vie, du progrès, du travail. La période d'inquiétude que nous continuons de traverser invite à nous poser des questions souvent enfouies par les préoccupations et les urgences du quotidien : « Mais il est où le bonheur ? Il est où ? Qu'est-ce qui est essentiel dans la vie ? » L'homme sage est à la recherche de réponses qui, à travers les siècles, invitent à approfondir non seulement les moyens de vivre, mais aussi les raisons de vivre.

Paul a écrit aux habitants de Corinthe, il y a près de 2000 ans, l'hymne à la charité : « J'aurais beau parler toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante. J'aurais beau être prophète, avoir toute la science des mystères et toute la connaissance de Dieu, j'aurais beau avoir toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque l'amour, je ne suis rien. J'aurais beau distribuer toute ma fortune aux affamés, j'aurais beau me faire brûler vif, s'il me manque l'amour, cela ne me sert à rien. L'amour prend patience ; l'amour rend service ; l'amour ne jalouse pas ; il ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ; il ne fait rien d'inconvenant ; il ne cherche pas son intérêt ; il ne s'emporte pas ; il n'entretient pas de rancune ; il ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais il trouve sa joie dans ce qui est vrai ; il supporte tout, il fait confiance en tout, il espère tout, il endure tout. L'amour ne passera jamais » (1 Cor, 13-1-8).

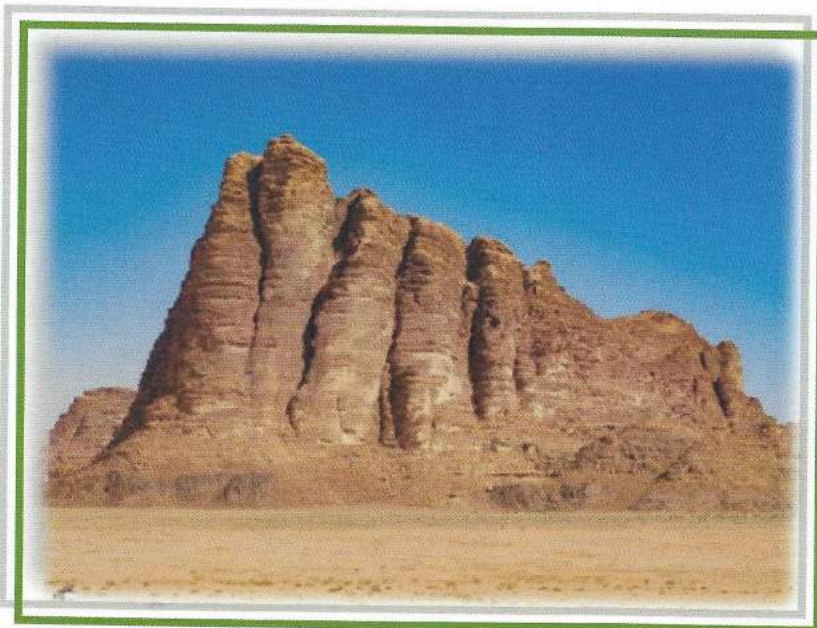
François (1182-1226) nous invite à actualiser un hymne de souhaits : « Fais de moi un instrument de ta paix. Là où est la haine, que je mette l'amour. Là où est l'offense, que je mette le pardon. Là où est la discorde, que je mette l'union. Là où est l'erreur, que je mette la vérité. Là où est le doute, que je mette la foi. Là où est le désespoir, que je mette l'espérance. Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière. Là où est la tristesse, que je mette la joie. Que je ne cherche pas tant à être consolé qu'à consoler, à être compris qu'à comprendre, à être aimé qu'à aimer. Car c'est en se donnant qu'on reçoit, c'est en s'oubliant qu'on se retrouve, c'est en pardonnant qu'on est pardonné, c'est en mourant qu'on ressuscite à l'éternelle vie. »

En 1962, le Général Mac Arthur adressait un discours aux étudiants d'une École militaire : « La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort. On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années : on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal.

Les années rident la peau ; renoncer à son idéal ride l'âme. Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort. Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande, comme l'enfant insatiable : Et après ? Il défie les événements et trouve de la joie au jeu de la vie. Vous êtes aussi jeune que votre foi. Aussi vieux que votre doute. Aussi jeune que votre confiance en vous-même. Aussi jeune que votre espoir. Aussi vieux que votre abattement. Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif. Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini. Si un jour, votre cœur est mordu par le pessimisme et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard !»

Aujourd'hui, à 82 ans, Bernard Pivot présente sept engagements qui construisent sa fin de vie. « 1. *Ne jamais me plaindre*. Chanceux, l'amour et l'amitié font cortège à mes vieux jours. 2. *Être de bonne humeur*. Soyons modeste : je veux m'efforcer d'être le plus souvent de bonne humeur. 3. *Entretenir ma curiosité*, en accordant plus de temps à mon attention afin que celle-ci continue de m'informer, de m'émouvoir, de m'enchanter. 4. *Ne pas m'isoler*. Se dire que la banalité des propos, les conventions d'usage sont enviées par des reclus, des abandonnés, des seuls avec eux-mêmes. 5. *Profiter*. Des avantages de la vieillesse : respect, déférence, bienveillance, compassion. 6. *Rêver*. Avant de devenir vieux, on n'a pas le droit, les yeux ouverts, de rêver. Enfant, c'est une échappatoire ; adulte, une perte de temps. Maintenant que je suis sans ambition, sans responsabilités, libre de mes faits, gestes et pensées, quel délicieux plaisir que de m'asseoir ou de m'allonger pour rêver ! D'aucuns diront raisonner, méditer, cogiter, réfléchir. Je me préfère en rêveur des confins. 7. *Ajouter*. Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on n'a pas le droit d'ajouter quelque chose à sa vie. Pour l'embellir, pour l'enrichir. On a le temps, on peut choisir. On peut essayer. » (*Mais la vie continue*. Albin Michel).

L'homme sage n'a pas d'âge, il est de tous les âges. Pour lui, l'essentiel n'est peut-être pas de tout avoir, de tout savoir, mais d'être, tout simplement être femme, homme, jeune, adulte, aîné. L'être et le devenir toujours plus au contact de la vie, du monde et des autres. L'essentiel n'est-il pas de demeurer en quête de sagesse...



André Pachod

« Les 7 piliers de la sagesse, dans le désert de Wadi Rum en Jordanie »

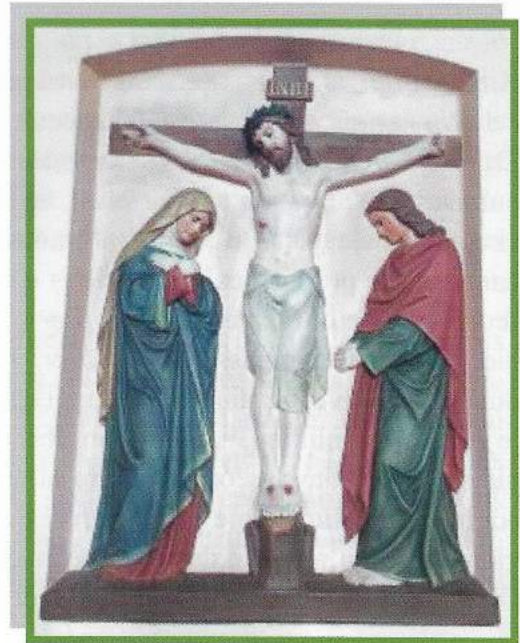
La vie de la Paroisse Saint-Martin

Nous voici à la fin de l'année 2021, et à la veille d'une nouvelle année, avec l'espérance que tout ira mieux.

A partir de juillet, nous avons vu un certain allègement des contraintes sanitaires dans nos églises avec la disparition des restrictions de distanciation ; mais le port du masque et l'utilisation d'un gel antiseptique pour les mains sont restés de rigueur.

Après la fête de Noël 2020, la vie spirituelle de notre paroisse s'est exprimée dans les temps forts du calendrier liturgique.

Au matin du vendredi saint, notre curé nous a entraîné à vivre et à méditer, par un très beau chemin de croix sous forme de diaporama, la Passion de Jésus, dans notre église à Innenheim. Les images étaient saisissantes, le texte et les commentaires étaient bouleversants.



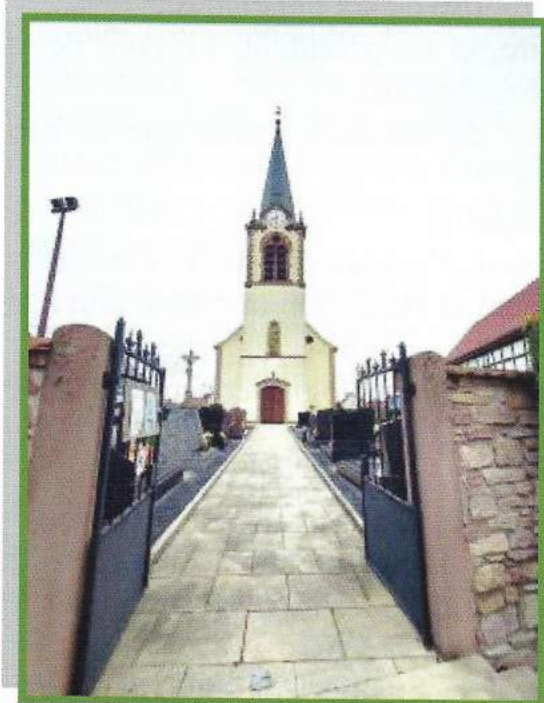
Samedi saint 3 avril, l'ensemble de nos 5 paroisses étaient réunies dans la grande église de Meistratzheim, à 17H30, pour la veillée pascalle.

Comme à l'accoutumée, chaque église avait apporté et placé son cierge pascal devant l'autel. Ils seront tous allumés à ce feu, que l'on fait brûler dans le chœur au début de la célébration, et qui, comme un buisson ardent, symbolise la puissance de la lumière qui dissipe les ténèbres du péché.

Jésus ressuscité, vainqueur de la mort. Jésus, lumière du monde.

Après le printemps survient l'été, peut-être un peu pluvieux cette année ! Dans son mot de juillet, notre curé nous avait écrit : « Les congés de l'été nous invitent à redécouvrir la beauté d'un paysage, la splendeur d'un lever ou d'un coucher de soleil, la paix d'un silence. Ici ou ailleurs, les chapelles, les églises, les croix dans les champs nous invitent à prier, à remercier Dieu notre créateur ! »

Le dimanche 19 septembre, notre communauté de paroisses a célébré sa messe de rentrée, avec en point fort la bénédiction des enfants des écoles primaires et de leurs cartables. Ils étaient nombreux et très heureux.



Que désirons-nous, pour nous et celles et ceux que nous aimons ? La réponse n'est-elle pas unanime ?

" Nous désirons être heureux."

Notre curé nous invite à être acteurs d'une Eglise heureuse et vivante !

Chacun et chacune, selon ses talents et ses disponibilités, est appelé à construire une communauté de vie, d'espérance et de joie.

Le samedi 23 octobre, Monsieur le Curé avait invité à une matinée découverte, pour présenter les structures et les différents acteurs qui font avancer ce grand et beau navire qu'est la communauté inter-paroissiale.

A la barre, notre curé, nos deux prêtres coopérateurs et notre coopératrice inter-paroissiale.

Sur la passerelle, dans la salle des cartes, le COP (Conseil d'Orientation Pastorale) propose la route à suivre.

L'équipage qui fait vivre la communauté de paroisses des portes du Bruch rassemble les chorales, les personnes qui s'occupent de la catéchèse des enfants, les servants d'autel, le groupe de personnes qui s'occupent du nettoyage de l'église, les lecteurs et lectrices, les dames qui s'occupent du lavage et du repassage des linges d'autel et des aubes, les personnes qui s'occupent du fleurissement de l'église, les sacristines et les sacristains, les personnes qui s'occupent plus spécialement d'installer la crèche avant Noël.



C'est l'occasion ici de les remercier pour leurs aimables services.

➤ *Le Conseil de fabrique*

Le conseil de fabrique de notre paroisse est composé de six personnes : une trésorière, un vice-trésorier, une secrétaire, et un président. Le curé de la paroisse et le maire de la commune sont membres de droit.

Ensemble, ils gèrent l'entretien et l'utilisation du bâtiment, ainsi que le bon fonctionnement des équipements de l'église.

Cette responsabilité est partagée avec la municipalité.

L'église paroissiale est un bâtiment public dont l'entretien extérieur est à la charge de la commune, tandis que l'aménagement et l'entretien intérieur sont à la charge de la paroisse, via son conseil de fabrique.

Nous coopérons en très bonne entente, et avons un dialogue constructif avec notre municipalité et le maire de notre commune.

Notre conseil gère le budget, avec des recettes et des dépenses.

Les recettes sont assurées par la grande collecte annuelle, appelée la collecte pour le chauffage dont les feuilles sont distribuées dans les boîtes à lettres dès le mois de juillet.

Il y a aussi les quêtes durant les Eucharisties et la recette du repas de la fête de la Saint-Martin tous les deux ans ; ainsi que des dons divers.

Nous remercions les paroissiens de leur soutien fidèle.

Pour les dépenses de fonctionnement, le chauffage de l'église constitue le poste le plus lourd. Il y a aussi les dépenses usuelles : achat de cierges, livres de chant, livres pour les célébrations, vêtements liturgiques, ampoules pour les luminaires, petites et grandes réparations, maintenance de la chaudière, achat de fioul, frais d'électricité et d'eau, polices d'assurances etc...

Pour les dépenses d'investissement, les conseils de quatre des cinq paroisses de la communauté ont décidé de la rénovation de leurs installations de sonorisation, devenues obsolètes.

Dans une église, lieu qui a pour vocation la proclamation de la parole de Dieu, si les instruments qui aident à la faire entendre ne fonctionnent plus, ou mal, il est urgent d'y remédier.

Grâce à notre curé, nous avons trouvé une entreprise de qualité. Nous espérons qu'avant Noël les travaux de mise en place d'une nouvelle sonorisation seront terminés.

D'autre part, pour l'année prochaine, nous avons le projet d'installer un chauffage au gaz pour remplacer le chauffage au fioul. Nous attendons encore un devis pour choisir la meilleure solution. En 2020 et 2021, le conseil de fabrique a décidé de participer financièrement aux travaux entrepris par la commune pour la rénovation des abords de la cour du presbytère.

➤ *Le grand Jubilé de sainte Odile*

Ce grand jubilé aurait dû avoir lieu l'année dernière du 13 avril au 13 décembre 2020.

En raison de la pandémie du coronavirus, il a été reporté d'un an pour se dérouler sous une autre forme : Si vous ne pouviez pas aller auprès de Sainte-Odile, Sainte-Odile est venue à vous.

Selon un calendrier bien défini, le reliquaire contenant les reliques d'Odile, s'est déplacé, dans notre diocèse, d'une communauté de paroisses vers une autre. Une Eucharistie a été célébrée à chaque étape, ainsi qu'une après-midi de prière devant ses reliques.

Le dimanche 21 novembre 2021, la communauté de paroisses a accueilli la caravane du grand jubilé de **Sainte-Odile** durant une très belle célébration eucharistique dominicale à Zellwiller.

Cette femme au destin peu commun est née vers le milieu du 7ème siècle, aveugle.

Sa mère, Bereswinde, implore son époux Adalric, duc d'Alsace, de renoncer à la faire mourir à cause de cette infirmité qui lui était insupportable.

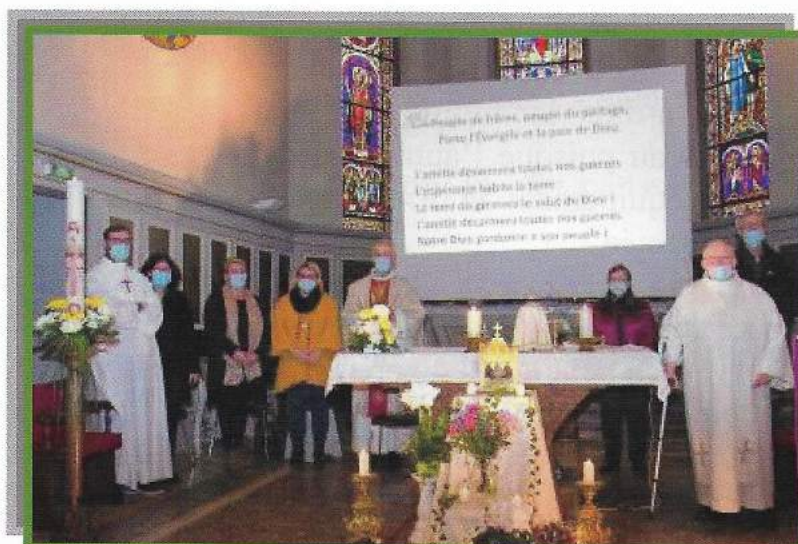
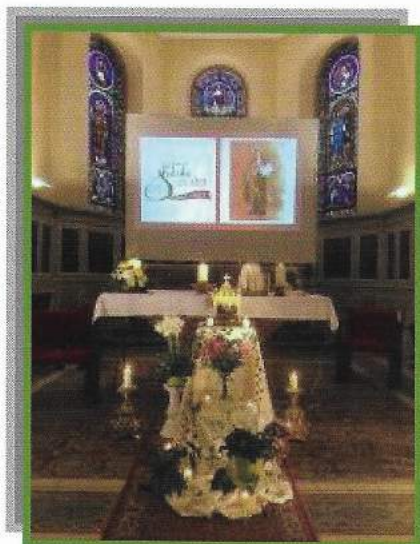
Elle passera son enfance au milieu d'une communauté de moniales dans le Monastère de Palma.

A l'âge de 12 ans elle est guérie de sa cécité par son baptême donné par un Evêque bavarois, Erhard, investi d'une mission céleste. Après des hésitations et des épisodes tragiques, son père acceptera enfin de l'accueillir, de l'aimer, et de la considérer totalement comme sa fille. Il se repent de toutes ses violences et de tous ses refus et lui offre le Hohenbourg, château fort qu'il construisit jadis à l'endroit du site actuel du mont Sainte-Odile.

Odile y crée un monastère et en devient l'abbesse.

Elle obtient le salut de l'âme de son père, mort, dans le jeûne, les larmes et la prière.

Après une longue vie consacrée à Dieu, à sa communauté, aux pauvres et aux malades, elle mourra dans la paix le 13 décembre 720.



➤ *Saint-Martin, notre patron.*

Pour terminer, permettez-moi de vous parler du jeudi 11 novembre.

Fête de l'armistice, fête du retour de la Paix entre les nations, ce jour est aussi la fête de Saint-Martin, patron de deux paroisses de notre communauté des portes du Bruch : Zellwiler et Innenheim.

Connaissez-vous Martin ?

Il est né en 316 en Pannonie, en Hongrie aux confins de l'empire romain.

En 313 l'empereur Constantin 1er avait établi la liberté religieuse pour les chrétiens de tout l'Empire, mais ses parents continuaient à adorer les dieux romains.

Son père l'appelle Martin en référence à Mars, le dieu de la guerre.

Déjà très jeune, Martin est attiré par la foi chrétienne. Fils d'officier romain, il est enrôlé d'office dans l'armée impériale à l'âge de 16 ans. Le métier des armes est en contradiction profonde avec sa foi et ses convictions, mais il mettra en pratique l'enseignement de l'évangile dans le quotidien de sa vie de soldat.

Quelques années plus tard, devenu un soldat exemplaire, Martin fait désormais partie de la prestigieuse garde impériale. En 338, à 22 ans, il est en garnison à Amiens.

En plein hiver, à cheval, il croise un pauvre homme qui grelotte. Il prend son manteau, le coupe en deux avec son épée. A celui qui avait froid, il a donné toute la part de ce qui lui appartenait, c'est-à-dire la moitié de son manteau puisque l'autre part de son équipement était propriété de l'armée.

En 354, Martin a 38 ans. Des peuples barbares menacent d'envahir la Gaule. La confrontation est imminente près de Worms.

Avant la bataille, l'empereur Constance II veut gratifier personnellement chaque combattant d'une prime en gage de sa loyauté au combat. Pour Martin, qui ne voudrait plus verser de sang, c'est l'occasion rêvée de s'adresser directement à l'empereur en ces termes : " César, je t'ai servi jusqu'à ce jour, laisse-moi être maintenant au service de Dieu seul."



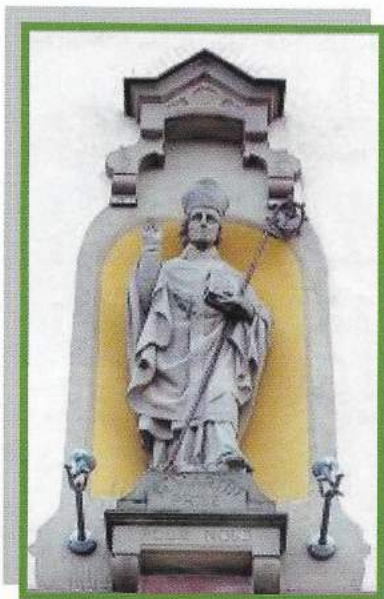
L'empereur lui répond : " Tu n'es qu'un lâche, tu veux partir, car tu as peur de combattre l'ennemi à l'aube."

Pour prouver son courage, Martin répond : " Demain, laisse-moi marcher seul devant notre armée, à la rencontre des rangs ennemis, les mains nues et sans armes, avec pour seule protection, la Croix, le signe du Christ. "

Le lendemain matin, Martin avance seul et sans arme, en tête des légions.

Soudain, des éclaireurs arrivent au galop et annoncent : " Les barbares déposent les armes. Ils se rendent et refusent le combat."

Après ce dénouement heureux, l'empereur autorisera Martin à quitter l'armée. Quelques mois plus tard, Martin, qui depuis toujours rêvait d'une vie consacrée à Dieu, dans la prière, le travail et le silence, s'installe dans les grottes de Ligugé au sud de Poitiers. Bientôt, d'autres jeunes gens, attirés par la même vie, se joignent à lui. Ils forment la première communauté de moines de l'histoire de l'Eglise.



En 371, l'évêque Lidoine de Tours meurt. Le peuple de Tours et des environs décide de choisir Martin pour Evêque. Il a 55 ans. Il acceptera cette charge par humilité, car il n'avait aucune envie de quitter la solitude de Ligugé et de revenir aux soucis du monde. Comme il n'a pas l'intention de changer de mode de vie, il s'installera à l'abbaye de Marmoutier près de Tours et demeurera dans une cabane en bois. Agé de 81 ans, et épuisé par 25 années de charge épiscopale, il meurt le 8 novembre 397 à Candés, village situé au confluent de la Loire et de la Vienne entre Saumur et Chinon.

Il est enterré à Tours le 11 novembre.

Cette année les paroisses de Zellwiller et d'Innenheim ont célébré la fête du saint patron de leurs deux églises en commençant par l'Eucharistie dans l'église de Zellwiller, ensuite, tous les fidèles ont assisté à la cérémonie civile et à l'allocution du maire devant le monument aux morts.

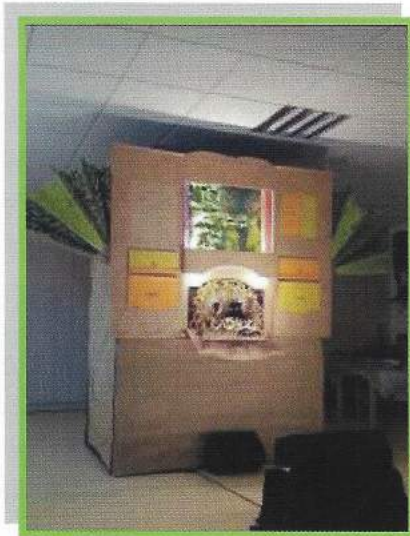
La matinée s'est terminée par une vente de gâteaux et de pâtisseries confectionnés par les membres des deux paroisses.

Avec notre curé et nos deux prêtres coopérateurs, avec notre coopératrice de la communauté et avec tous les membres du conseil de fabrique, je vous souhaite **une très belle fête de Noël et une heureuse nouvelle année 2022.**

Jean Elbel

L'année 2020/2021 a été rythmée par de nombreux événements : des spectacles, Saint-Nicolas, Noël, Carnaval, notre participation au rallye de printemps organisé par l'office du tourisme d'Obernai et une après-midi « découverte du football » organisée par l'US Innenheim.

Au mois d'octobre, la compagnie « Planètemômes » est venue nous présenter son spectacle intitulé « Le secret du jardin de Clément ».



C'est l'histoire de Clément, un jardinier, qui est fier de son potager. Dans son jardin, se trouve l'épouvantail qui fête le printemps. Mais, venu du jardin voisin, un ballon fait tomber l'épouvantail !

Pour le réparer, il faut trouver une fleur, un fruit, un légume et une graine, venus de chacune des quatre saisons. A travers ce spectacle, les élèves ont pu découvrir les petites bêtes du jardin et les 4 saisons.



Saint-Nicolas et Noël ont été dignement fêtés.



Reines et Rois à profusion après une bonne galette.

En hiver, nous avons eu la chance de pouvoir profiter de plusieurs chutes de neige en plaine pour le plus grand bonheur des enfants.



Carnaval : des costumes pour rire et frissonner !



Les écoles d'Innenheim ont été invitées à participer au rallye de printemps organisé par l'office de tourisme d'Obernai. Pour cela, chaque classe a décoré 1 ou 2 œufs que vous avez pu retrouver disséminés dans le village : ils étaient au nombre de 8 dans notre village.

« CamOille la p'tite chenille vient de sortir de son long sommeil hivernal... A présent, elle a besoin d'aide pour apprendre à lire et devenir un beau papillon ! ». Différentes lettres de l'alphabet ont été dissimulées sur des panneaux à Obernai, Bernardswiller, Krautergersheim, Meistratzheim et Innenheim. Le jeu consistait à les retrouver afin de compléter un extrait d'un poème printanier.



Le parcours de motricité : toujours un grand succès !



A la fin de l'année, les élèves ont été invités à un après-midi « découverte du football » organisé par l'US Innenheim.

Les élèves ont pu profiter de nombreux ateliers mis en place par les bénévoles de l'association. Encore un grand merci à eux pour ce bel après-midi placé sous le signe du soleil !





Mmes Cully et Thiéry, les enseignantes.

Ecole élémentaire : un pompier à l'école

Il faut bien avouer que les élèves des classes de Mmes Grosson et Soerensen ont eu chaud au mois de juin ☺ : non pas tant à cause du soleil, mais parce que : « au feu les pompiers » ...

N'ont-ils pas vécu, en découvrant la profession d'« homme du feu », des après-midis riches en apprentissages et en suspense ! Un suspense dont l'issue a d'ailleurs toujours été heureuse : courageux – téméraires parfois, assidus toujours, ils ont, bien entendu, réussi à chaque fois à sauver la maîtresse !

Nous devons ce nouveau regard sur la prévention et les secours à M. Gasiorek, que nous remercions d'avoir organisé un après-midi dans chaque classe de l'école pour confirmer à nos jeunes citoyens ce qu'il convient de faire lorsque quelqu'un se blesse, se trouve en détresse ou perd connaissance. L'alerte des secours en fait partie ... les élèves vous racontent :

1. Les numéros d'urgence :

Le 112 peut être utilisé dans toute l'Europe.

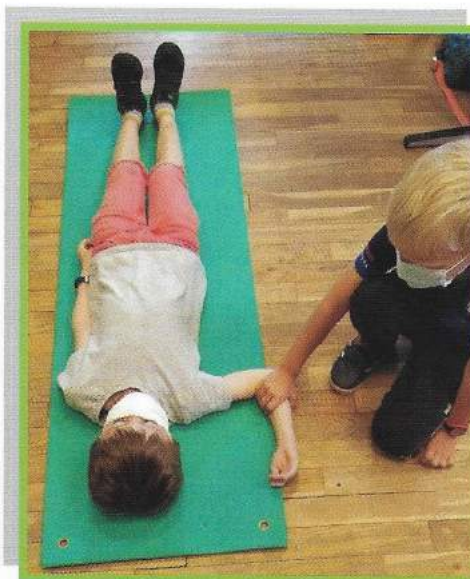


2. Que dire aux pompiers quand on les appelle :

- Se présenter,
- Dire où l'on est (adresse, numéro, ville),
- Dire ce qui s'est passé, ce qui se passe, qui est la victime,
- Ensuite, répondre aux questions des pompiers

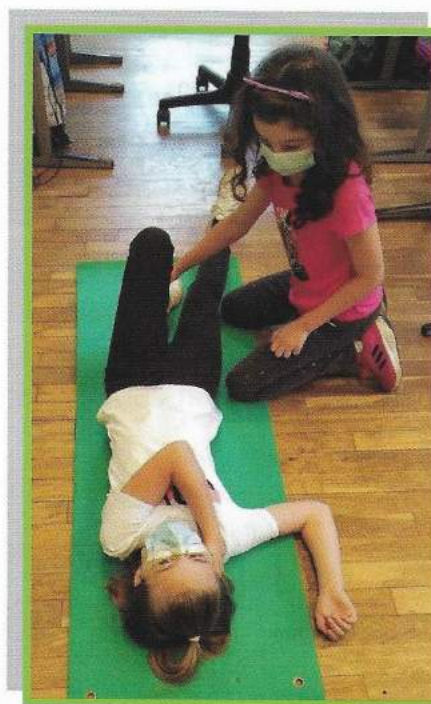
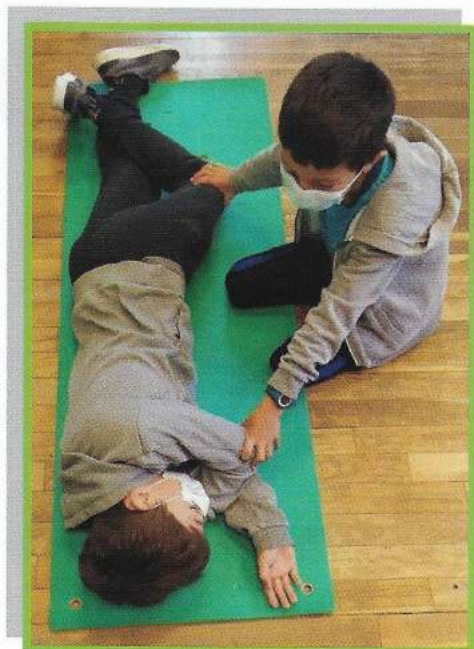
3. La PLS (Position latérale de sécurité)

Disposez le bras de la victime le plus proche de vous à angle droit de son corps. Pliez ensuite son coude.



Saisissez l'autre bras de la victime d'une main, placez sa main contre son oreille, de votre côté.

Faites rouler la victime en tirant sur sa jambe jusqu'à ce que le genou touche le sol.



Ajustez la jambe située au-dessus de sorte que la hanche et le genou soient à angle droit.

4. Déplacer une victime inconsciente :

S'il faut, en urgence absolue, déplacer une victime pour la protéger du danger, on peut la tirer par les pieds ou les bras (*en respectant le strict alignement de la colonne vertébrale*).



Ecole élémentaire : neige et carnaval

Cette année nous avons pu jouer dans la **NEIGE**, faire des bonhommes de neige, des châteaux de neige, des boules de neige ... Nous avons eu une belle journée en janvier et une autre en février.



Grâce à notre persévérance, la mission « construction d'un igloo » a été menée à bien ! Mais c'est quand même dans nos salles de classe que nous rentrons au chaud.



Nous avons fêté **CARNAVAL** à l'école et nous étions tous masqués... Nous nous sommes bien amusés. Il y avait des princesses, des héros, des sportifs, des pirates, une coccinelle etc...

En rentrant à la maison nous avons pu manger de délicieux beignets.



Ecole élémentaire : les ateliers foot

« Le jeudi 1^{er} juillet nous sommes allés au terrain de football d'Innenheim. Le club de football avait préparé des ateliers pour les élèves des écoles maternelle et élémentaire.

On a fait des parcours, des tirs dans des buts ou sur des cibles, des passes en binômes.

Nous nous sommes bien amusés et nous avons même eu une coupe.

Nous avons remercié le président du club M. Lesniak et les entraîneurs avant de retourner à l'école. »

Quelques phrases d'élèves :

« C'était amusant ! » « J'ai bien aimé les tirs au but et les parcours ! »

« Pour apprendre et s'amuser ! » « J'ai trouvé les ateliers très sympas ! »

« J'ai aimé le « golf foot ! » « J'ai adoré mettre le ballon dans les cerceaux ! »

« C'était trop bien !!! »

Oui, pour les élèves de la maternelle et de l'école élémentaire ce furent des moments sportifs pleinement vécus.

A dire vrai, dans le contexte inhabituel et quelque peu frustrant de pandémie, ce retour vers des activités sportives constituait une véritable bouffée d'air frais, d'une remarquable intensité.

Nous remercions M. Lesniak et l'US Innenheim d'avoir proposé et mis en place cette découverte, très appréciée de nos jeunes élèves, d'un sport populaire par excellence.

L'équipe a été particulièrement inventive et les ateliers, adaptés au protocole sanitaire en vigueur, ont été originaux tout en étant très précis, suivant des objectifs bien définis. Nous avons découvert des activités enrichissantes.

L'activité a tant plu que vous découvrirez certains visages très sérieux ...ne souhaitant pas s'interrompre ...en redemandant !

L'ambiance d'ailleurs était bien agréable : la chanson « je veux de la joie, de la bonne humeur, du bonheur » a été reprise de bon cœur.

Nos jeunes encadrants et coachs méritent eux aussi notre reconnaissance pour leur présence motivante, une organisation optimisée et un agréable moment de tutorat.

Merci pour ce rendez-vous sportif qui a séduit les troupes de joueurs et joueuses en herbe ou déjà bien aguerris !



Ecole élémentaire : des écoliers en deux roues : trois blocs pour un **Savoir Rouler** en béton !

Relever des défis pour favoriser les mobilités actives !

Les trois classes de l'école élémentaire d'Innenheim avaient, à la rentrée de septembre 2020, gagné le défi intercommunal « A l'école, j'y vais à vélo, à pied ou à trottinette »

M. Jund, la commune et les employés communaux s'étaient engagés aux côtés de l'école pour sécuriser l'action.

Les élèves, les parents, l'équipe enseignante se sont tous impliqués : une mobilisation réellement très active !

C'est avec le même enthousiasme que les CM1 et CM2 se sont engagés à la formation « Savoir rouler à vélo », organisée par Trace Verte. Les moniteurs sont venus donner pas moins de cinq cours.

ETAPE 1 : Savoir pédaler !

Et acquérir le meilleur équilibre : PEDALER, TOURNER, FREINER ! Le jeu du carré magique a été plébiscité. Il s'est en effet tenu après un contrôle technique renforcé des casques et des vélos bien sûr ! A vrai dire, une forme de consultation médicale mécanique pour les vélos, soumis à un impitoyable verdict !



ETAPE 2: Savoir circuler

Ce nouvel objectif, d'une importance réelle en milieu fermé, consistait à savoir **communiquer** pour informer les autres d'une volonté de changer de direction par exemple et au-delà, de **découvrir** les panneaux du code de la route.



ETAPE 3 : Savoir rouler à vélo

Là, nous abordons naturellement le cœur de l'apprentissage : il ne saurait être efficace et s'insérer dans la réalité du cycliste sans une ouverture vers l'extérieur ! Il importait à ce stade de quitter l'espace sécurisé de l'école, pour apprendre à rouler en autonomie sur la voie publique : un défi programmé d'ailleurs !



« J'ai bien aimé l'esprit d'équipe » « il y avait plein de descentes » « j'ai adoré monter les ponts » « quand j'ai déraillé ils ont été là pour m'aider » sont quelques-unes des expressions glanées ci et là.



Au terme de ces trois étapes, force est de constater que les élèves sont davantage prêts à rouler en autonomie et de manière sécurisée avant de rejoindre le collège !

Et s'il fallait une preuve de tous ces acquis, nous avons rejoint sans encombre le collège Europe, bravé montées et descentes, rencontré de grands véhicules agricoles, tout en respirant à pleins poumons ce grand bol d'air frais, cette nouvelle liberté de déplacement reconquise !



Merci aux parents qui ont accompagné les élèves lors des séances à l'école et en extérieur !

Merci à la communauté de communes qui a pris en charge la formation !

Merci à Jean-Baptiste et à son équipe ! Quel talent !

Les enseignantes

Ecole élémentaire :

la page jeux des écoliers

Les fêtes de fin d'année se rapprochent à grands pas, nous vous proposons un peu de détente.

Comme vous le savez, une charade est un petit jeu de français. Il est constitué de plusieurs phrases, qui représentent une syllabe du mot final à trouver.

Nous espérons que vous prendrez du plaisir à résoudre **nos charades** !

1- Mon premier est une partie du corps
 Mon deuxième est ce que l'on fait quand on est hilare
 Mon troisième est le contraire de faible
Mon tout est un insecte qui aime les pommes de terre

2 - Mon premier est l'antonyme de dur
 Mon deuxième est le contraire de tôt
 Mon troisième est une préposition
Mon tout est un condiment

3 - Mon premier est une partie du corps
 Mon deuxième est un déterminant démonstratif
 Mon troisième est ce que produit la vache
Mon tout est un bijou

4 - Mon premier permet de voler
 Mon deuxième est la carte la plus forte dans un jeu de cartes
 Mon troisième est un petit animal qui s'accroche à la peau en forêt
Mon tout vous permettra de relever vos coiffures

5 - Mon premier est ce que l'on fait quand on avance
 Mon deuxième est le dieu du soleil chez les Égyptiens
 Mon troisième est ce sur quoi l'on marche
Mon tout sert à se protéger du soleil

Voici nos mots mêlés.

Etape 1 : trouver à partir d'indices les cinq mots que nous avons retenus dans les mots mêlés

Etape 2 : trouver ces mots dans la grille

Mot 1 : nom commun féminin qui se termine en « té » et il n'est pas fragile☺. C'est quand on s'apporte mutuellement du soutien.

Mot 2 : verbe qui signifie qu'on s'entraide pour réaliser un but. Le début du verbe fait penser à l'actualité, lorsqu'on parle de cette conférence internationale sur les changements climatiques.

Mot 3 : adjectif, utilisé quand on est clément, compréhensif.

Mot 4 : nom commun masculin quand on considère, admire quelqu'un ou quelque chose.

R	E	S	P	E	C	T	K	M	N	L	H	X	Y	P	T	H	Ç	R			
D	M	L	V	H	G	N	K	H	P	A	W	X	M	N	D	J	L	Q			
E	B															Y	O	K	R		
V	L		U	X	N	E	D	S	E	Z	U	A	G			N	V	J	E		
Y	N		V	E	G	D	E	B	C	E	P	Y	H			R	H	X	R		
Q	B		I	W							L	Q	T	U		F	E				
O	I		U	M		H	J	N	X	Z		E	W		X	P		E	P		
P	E		K	M		L	K	F	U	I		S	P		Ç	W		G	O		
C	N		I	I		T	X		O	N		X	X		Z	Ç		P	O		
I	V		Ç	U		F	W		U	S		Ç	J		C	G		I	C		
O	E		R	K		C	N					I	S		K	Y		N	Ç		
U	I		N	C		G	I	P	S	I	N	Ç			Z	Y		D	U		
A	L		S	G		S	G	Q	O	I	U	P	U		B	J		U	Y		
V	L		E	H											D	X		L	M		
W	A		F	V		L	R	X	Ç	F	M	P	U	P	Y	S		U	G	R	
N	N		Ç	Y		N	Z	Z	Z	P	Z	D	E	E	W	D		G	E	T	
Ç	C																			N	Y
T	E		P	H		W	Ç	D	S	T	L	S	O	L	I	D	A	R	I	T	E
H	U		F	Z		L	D	Q	L	Q	Y	N	F	Q	N	N	S	C	J	U	R

CHARADES : 1=Doryphores 2=Moutarde 3=Bracelet 4=Elastique 5= Parasol

MOTS MELES : Solidarité - Coopérer - Indulgent - Respect

Cette année, nous sommes proches du taux d'occupation maximum de **70 enfants**. Nous avons ainsi pu satisfaire toutes les demandes d'inscriptions !

Nous accueillons pour l'instant 68 enfants les midis et environ 55 enfants les soirs.

Les mercredis, nous accueillons un groupe d'une trentaine d'enfants venant d'Innenheim et des villages alentours.

Notre équipe, qui a changé pour moitié, est composée d'animatrices, de deux personnes de service et de la directrice.

Nous faisons notre maximum pour que les enfants se sentent bien au péricolaire et essayons de proposer des activités variées malgré le contexte et la réglementation sanitaire complexe que vous connaissez.



Notre mascotte « p'tit Biscuit » emmènera les enfants voyager sur les cinq continents.

Après l'Océanie (septembre et octobre), nous voyageons en Europe à la découverte des monuments, des capitales et des traditions des fêtes de fin d'années.

Nous avons également participé à la **semaine du goût** avec des repas en couleur. Les enfants, l'équipe et même certains parents ont joué le jeu en portant un vêtement et/ou accessoire de la couleur du jour.

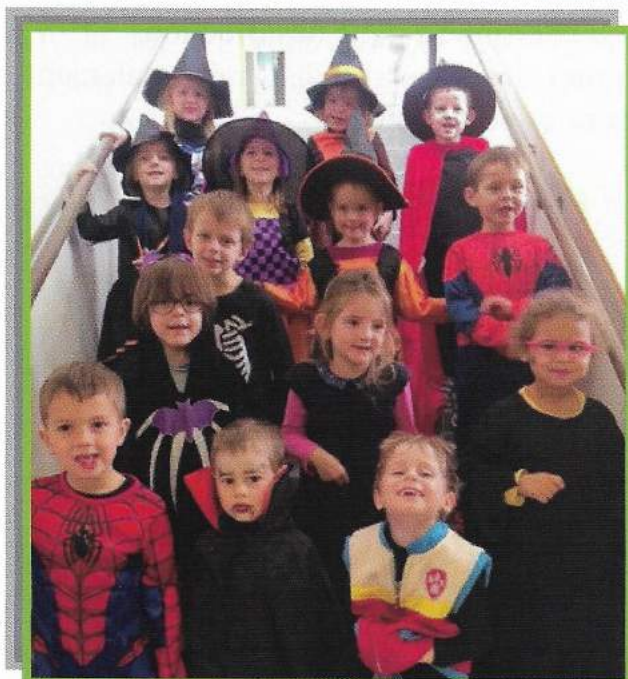
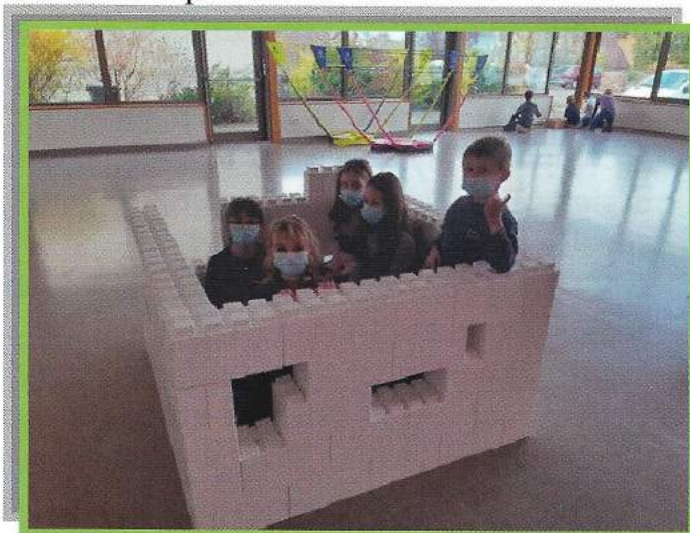
Nous avons clôturé la semaine avec un délicieux goûter offert par la boulangerie « Chez Nicolas » et un grand jeu sur les cinq sens.

➤ **Les vacances d'Automne :**

L'accueil de loisirs affichait complet lors des vacances d'automne.

Chaque journée était consacrée à une thématique :

- Défis constructions
- Journée sportive
- Journée Cuisine
- Journée Grand Jeu
- Journée Halloween



Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter :

periscolaire.innenheim@alef.asso.fr ou au 03.88.48.95.54.

Il nous reste quelques places les midis, les soirs et les mercredis.

L'équipe du périscolaire vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Stéphanie Troestler

Directrice du périscolaire

Il était une fois les conscrits

Il y a 25 ans, en mai 1996, le Président Jacques Chirac annonçait la fin du service militaire obligatoire. L'instauration d'une armée uniquement de métier par la loi du 8 novembre 1997 marque la fin définitive du service national et de l'appel sous les drapeaux.

Le 27 juin 2001, il y a 20 ans, le décret ministériel officialisant la professionnalisation des armées était publié. Il enterre définitivement la conscription.

Un « conscrit » était un jeune homme appelé sous les drapeaux pour accomplir son service national l'année de ses 20 ans. Ainsi la classe 1943 désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 années en 1963 et est donc appelée la classe 1943-1963.

La « période des conscrits » était une tradition durant laquelle les jeunes adultes se réunissaient pour faire la fête avant leur départ au service national. L'arrêt de ce dernier a mis fin à cette tradition.

Cette coutume était déjà en nette baisse avec la suppression définitive du conseil de révision en 1970 et la convocation dans un centre de sélection, Commercy ou Nancy.

L'allongement des études, les classes d'âge moins nombreuses, l'orientation professionnelle loin du village ont aussi contribué à cette désaffection.

Avec la fin du service national, le rituel des conscrits disparaît totalement de nos villages, à l'exception de quelques rares communes.



Classe 1938-1958, les 6 conscrits : Eschbach André, Meyer Rémy, Gross Charles, Rinn Eugène, Metz Albert et Gnaedig François (+ 1961 soldat en Algérie)

➤ Petit historique de la conscription

Le service militaire obligatoire avec la notion de citoyen-soldat au service de la Nation apparaît lors de la Révolution française. Il est régularisé en 1798 avec la loi Jourdan qui instaure la conscription universelle et obligatoire pour tous les Français de sexe masculin.

Après les guerres napoléoniennes, en 1818, un tirage au sort est mis en place lors de la convocation au Conseil de révision du chef-lieu du canton. Le nombre de soldats nécessaires ou requis est inférieur au nombre de conscrits. Tirer un numéro élevé signifie être dispensé du service militaire.

Avant le tirage au sort, pour se donner du courage, et après pour célébrer un bon numéro ou pour oublier la malchance de devoir partir au service pour 3 ou 6 années, on fait la fête ! La tradition des réjouissances et des beuveries remonte à cette époque au milieu du XIX^{ème} siècle.

En France, le tirage au sort est aboli en 1905. Le service devient obligatoire pour tous les citoyens. En Alsace, sous la férule allemande depuis 1871, la loi du 9 novembre 1867 *Gesetz betreffend die Verpflichtung zum Kriegsdienste* s'applique aussi et rend le service militaire obligatoire.

Ainsi chaque année, près de leur vingtième anniversaire, une classe d'âge est convoquée au conseil de révision chargé d'examiner dans chaque canton si les jeunes gens appelés sont aptes au service militaire.

➤ Les traditions

Le Conseil de révision ou *Musterung* et la période de fête des conscrits reprennent vigueur en Alsace de nouveau française après 1918. De manière implicite, ce moment est le passage de la vie de jeune homme à la vie d'homme. Ils quittent l'orbite locale ou familiale pour découvrir un autre monde. Les jeunes gens d'Innenheim sont convoqués à Obernai, chef-lieu du canton.

Ils s'y rendent en groupe bruyant, sur une charrette tirée d'abord par des chevaux puis plus tard par un tracteur.

Vêtus à l'identique, coiffés d'un traditionnel chapeau orné de rubans multicolores, ils se présentent au Conseil. Ils y obtiennent le label « Bon pour le service ». Ce qui les réjouissait ou leur faisait honneur. Ils le complètent par un « Bon pour les filles ».



Au retour dans le village, la fête des conscrits commence. Elle dure souvent plusieurs jours.

L'abus d'alcool et les débordements sont tolérés et pardonnés par les habitants. Les passages ou cortèges dans les rues sont très bruyants.

Le porteur du *conscrit-Fahne*, drapeau tricolore avec le nom la classe, suivi de musiciens avec accordéon et tambour, précède la joyeuse cohorte.

Les conscrits déambulent dans le village en musique, chantant, dansant, zigzaguant d'un coté de l'autre de la rue. Ils manient avec dextérité le drapeau ou la canne du tambour-major.

Ils abordent les passants, dansent avec les filles de la classe, rendent visite au maire pour être invités à boire...



Les conscrits de la classe 1938-58 défilent dans la rue du Général de Gaulle
(rue en travaux : pose du réseau d'adduction d'eau courante)

Avant les festivités, les conscrits coupaient souvent des arbres dans la forêt et les plantaient devant les maisons des filles de la classe, du maire et des adjoints.

L'ensemble de ce cérémonial : défilés, fête, farces est un moment de défoulement avant de partir à l'armée et de rentrer dans le monde adulte.

➤ **Les attributs des conscrits et le costume traditionnel sont remarquables.**

Le drapeau, un symbole propre à une classe est patriotique avec des ornements particuliers à la classe ou au village.

Le chapeau orné de rubans colorés, chamarrés, soyeux est souvent surmonté de fleurs.

Le pantalon blanc est apparu en 1890. Il est toujours porté par les conscrits alors que le tablier blanc est abandonné vers 1950.

Le bâton ou *conscrit-Stock* ciselé, décoré fait aussi leur fierté. Ils le lancent en l'air, le tournoient et le rattrapent...

Le *conscrit-Waje* ou la charrette pour se rendre au chef-lieu du canton puis pour faire la fête au village. Une cabane en bois richement décorée y est érigée.

La musique, accordéon - *Knatch* et tambour - *Trommel*, assure l'ambiance avec les cris et chansons à boire des conscrits.



Classe 1940-1960, les 4 conscrits : Schroetter Lucien, Kopp Alfred, Muller Roger et Hess Albert.

Tout ce cérémonial, toute cette tradition ont peu à peu sombré dans l'oubli.

Conscrits, certains l'ont été.

D'autres se souviennent de ces jeunes adultes dans leur vingtième année faisant la fête, souvent la première semaine du mois de mai.

Cette période a profondément marqué la vie quotidienne d'autrefois, en tant que passage à l'âge d'homme adulte et par son implication dans le folklore du village.

De nos jours, il ne reste plus que la **classe**, cette entité qui dure toute la vie entre individus d'un village de tous sexes, nés la même année.

Selon les âges, ils continuent à se rencontrer parfois tous les 5 ans lors de sorties ou repas soit de séjour-visites ou circuits en France ou à l'étranger.

Le maître mot souvent reste le « classier ».

Le conscrit fait désormais partie de l'histoire.



Classe 1943-1963, les conscrits : Comtesse Jules, Eschbach Jean-Pierre, Kuntz Eugène, Schaal Albert, Schaal Gérard, Ott Martin, Jehl André et Bentz Eugène.

Concours des maisons fleuries 2021

Malgré un temps bien médiocre pour s'occuper de fleurs et jardins, nombre de nos villageois ne se sont pas découragés.

Fin juillet, un jury composé d'élus et d'un professionnel, en l'occurrence M. Ledermann, ont sillonné les rues de la commune pour sélectionner les plus belles réalisations.

Le palmarès est le suivant :

1. Gerling Eugène 17 rue des jardins
2. Gasiorek Aimé 4 rue de l'Oelberg
3. Bentz Gérard 16 rue de l'Oelberg
4. Freyd Bernard 64 rue du Gal De Gaulle
5. Goepf Claude 10 rue du Gal Leclerc
6. Sittler/Schwoob 9 rue de la Scheer



1. Gerling Eugène



2. Gasiorek Aimé

7. Rosin Paul 4 place Oberlin
8. Richter Marcelle 16 rue de la Bruche
9. Pfister René 3 rue du Gal Leclerc
10. Jehl Lucie 53 rue du Gal De Gaulle
11. Bentz Claude 1 rue de l'Oelberg
12. Picq Patrick 10 rue de la Liberté

Les lauréats se verront remettre leur prix lors de la cérémonie des vœux le 16 janvier 2022.

Passer du temps à fleurir, jardiner est excellent pour la santé, le moral.

Se reconnecter à Dame Nature procure un bienfait certain : « un simple regard posé sur une fleur et voilà une journée remplie de bonheur » (Cécile Blondeau). Soyez nombreux à suivre cet adage !

Passez d'agréables fêtes de fin d'année et que 2022 soit une année remplie de bouquets de fleurs sans trop d'épines !



3. Bentz Gérard

Pour le jury, Christiane Saettel

Tennis Club d'Innenheim



“ Les années passent, mais ne se ressemblent pas ...”

Pour le TCI, ce fut en effet le cas. 2020, année tennistiquement blanche du fait de la pandémie, a été rattrapée par 2021 qui a insufflé sur nos courts un réel dynamisme.

Régulièrement, les courts ont été occupés, le bruit des balles qui fusent a retenti, jeunes et moins jeunes s'affrontent lors de matches, les cris de victoire s'entendent au loin.

L'ambiance, bon enfant, respectueuse de l'autre règne.

Quel bonheur !



L'école de tennis, à la suite de la pré-inscription au printemps de 8 jeunes (Jules, Colleen, Martin, Sophia, Gaspard, Joaquim, Yohann, Adèle) désireux d'apprendre à taper la balle, a

réouvert ses portes à Innenheim. Charline, notre éducatrice, en a pris les rennes. Elle sait les initier au tennis, les faire progresser, le mercredi matin répartis en 2 groupes de 10h à 12h.

Le club a grandi : de 18 membres en 2020, il est passé à 38 en 2021 et espère qu'en 2022 d'autres inscriptions



s'ajouteront. Le TCI reste ouvert à toute bonne volonté et à tout joueur tenté par ce sport.

Le Tennis Club d'Innenheim a été actif tout au long de cette année :

- **L'après-midi découverte** lors des inscriptions a eu lieu le dimanche 27 juin 2021.
- **La journée sportive** organisée par le club de football d'Innenheim, sous l'égide de Joel Lesniak son président, a permis aux enfants du péricolaire, encadrés par Bady et Sarah, que nous remercions, de s'adonner au tennis. Cette matinée, baignée par le soleil, a été une franche réussite. Elle sera réitérée au printemps prochain en associant cette fois-ci 3 sports : le foot, le tennis et la pétanque.
- **Le bricolage de Noël**, comme chaque année a repris. Les petites mains tennistiques du village ont rivalisé d'idées. Après de nombreuses soirées, elles ont exposé et vendu leurs créations au marché de Noël. Le bénéfice de ces ventes sera attribué, pour partie, au financement de l'école de tennis et pour partie à l'achat des fournitures et matériels nécessaires.
- **Le traditionnel théâtre alsacien** organisé le dernier week-end de janvier n'a pu malheureusement avoir lieu. Le confinement, le couvre-feu et les recommandations sanitaires ont eu raison de notre manifestation. Les deux représentations prévues ont donc été annulées.



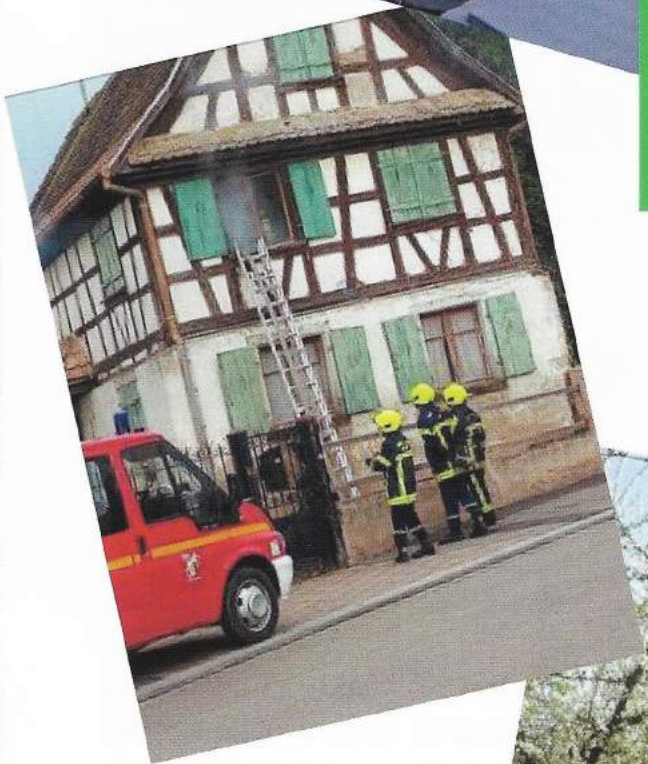
Le tennis club souhaite aux habitants d'Innenheim un joyeux NOEL en famille et une nouvelle année 2022 riche en événements festifs et sportifs.

A BAS 2021
.....VIVE 2022 !

Odile Jully,
présidente du TCI



2021





2022 sera formidable !

Sapeurs Pompiers d'Innenheim

L'année 2021 commence par un changement à la tête des sapeurs-pompiers d'Innenheim.

Après 18 années passées en tant que chef de section, l'adjudant-chef Florent Adam a pris sa retraite.

L'adjudant Emmanuel Gasiorek lui succède.



Le 27 septembre, nous avons appris avec une profonde tristesse le décès de l'adjudant honoraire René Eschbach. Il fût pompier volontaire pendant 30 ans.

Cette année, les pompiers du village ont été sollicités à 24 reprises et ont répondu présents pour 17 de ces interventions, réparties comme suit :

- 11 secours à personnes ;
- 4 opérations diverses ;
- 2 accidents de la circulation.



Afin de continuer à être opérationnel, chaque pompier doit suivre annuellement 36 heures de formation, de perfectionnement et de maintien des acquis. Certaines séquences se sont déroulées dans le village, pour le plaisir des petits et grands qui se sont arrêtés pour nous regarder et nous soutenir.

Cette année encore, certains pompiers Innenheimois participent activement, de jour comme de nuit, aux gardes du centre de secours d'Obernai.

Avec la crise sanitaire, un centre de vaccination de grande capacité a ouvert ses portes de mai à octobre à l'hôtel de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Trois de nos pompiers ont participé à son fonctionnement : le caporal Nicolas Freyd, le sergent-chef Christophe Graufel et l'adjudant Emmanuel Gasiorek.

En termes de formation, nous pouvons noter l'obtention de la qualification SAP1 VSAV, interventions en ambulance, pour Joël Fruhauff.

Emmanuel Gasiorek a, de son côté, obtenu la qualification de chef d'agrès tout engin.

Le 14 septembre, les sapeurs-pompiers se sont vus remettre leur nouveau casque d'intervention, en présence de Jean-Claude July, maire d'Innenheim.

Ce moment solennel à été l'occasion de décorer les caporaux-chef Robert Moschler et Bernard Humann de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour 30 années de service.



Le 1^{er} octobre, le caporal-chef Joël Fruhauff a été promu au grade de sergent.



Au niveau des effectifs, la section comptera 10 pompiers actifs au 1^{er} janvier 2022.

Mélanie Gasiorek et Lucas Welly ont démissionné courant 2021, nous leur souhaitons bonne continuation.

Olivier Rinn prendra sa retraite fin 2021.

Le sergent Serge Ledermann a rejoint nos rangs au 1^{er} novembre, par mutation depuis Barr.

Un nouveau Jeune Sapeur-Pompier de 1^{ère} année, Loïc Urban, s'est joint à nous.

Nous cherchons toujours à recruter de nouveaux pompiers, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour vous informer.

Rejoignez les SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE LA SECTION D'INNENHEIM



UN ENGAGEMENT CITOYEN

Parallèlement à mon **métier** ou à mes **études**,
je contribue aux missions de sécurité civile
confiées au SDIS :

- Secours à personne
- Lutte contre l'incendie
- Protection des biens et de l'environnement

Je suis motivé(e) et disponible.
 J'aime l'action et je suis en bonne forme.
 J'ai l'esprit d'équipe et je veux me mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence.

CONTACT
Centre d'incendie et de secours
d'Innenheim
Chef de section
Adjudant Emmanuel GASIOREK
06 29 57 10 97
emmanuel.gasiorek@gmail.com
+ d'infos sur
www.sdis67.com

→ Esprit d'équipe → Engagement → Respect → Altruisme

A noter dans vos agendas :

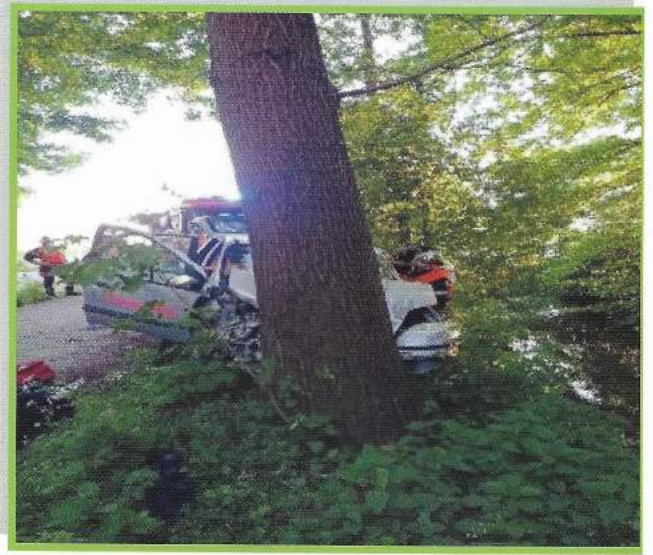
Dimanche 27 Novembre 2022 : Marché de NOËL

Les Sapeurs-Pompiers d'Innenheim ainsi que l'amicale des sapeurs-pompiers vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.

Adjudant Emmanuel Gasiorek,

Chef de la section

Florent Adam, président de l'amicale



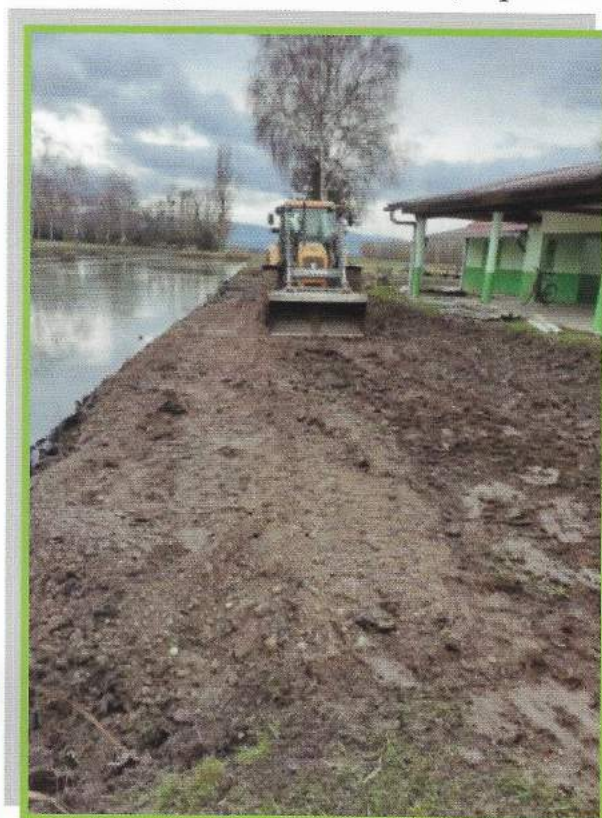
Association de pêche et de pisciculture d'Innenheim

Après une année 2020 quelque peu perturbée par la COVID, 2021 a été un peu plus clément.

Tout en respectant les gestes barrières, les activités ont pu, tout doucement, reprendre leur cours normal.

Les bénévoles de l'association ont ainsi pu terminer les travaux qui avaient été entrepris aux abords de l'étang.

En janvier les derniers coups de pelleuse ont été donnés et ont ainsi marqué la fin des travaux de stabilisation des berges par la mise en place des glissières.



Au printemps, nous avons constaté une importante mortalité de poissons.

L'eau a été analysée, mais aucune trace de présence anormale n'a été détectée.

Les poissons ont dû être remplacés.

Au mois de juillet, l'association accueillait sur un week-end la demi-finale du championnat de France des carpes.

Quinze pêcheurs de haut niveau étaient présents sur chaque journée.
700 kg de carpes ont été pesés.



Comme il nous était impossible de programmer des pêches avec restauration, nous avons organisé des ventes en « drive ». Les villageois ont été nombreux à nous soutenir en commandant des repas : merci à eux !



Cela nous a permis de renflouer les caisses et ainsi participer, pour moitié, aux travaux réalisés à l'étang, l'autre moitié étant prise en charge par la mairie.
Nous avons également été en mesure de faire un don à la paroisse St Martin.

De petites pêches pour carapistes ont été organisées à partir du mois de mars et tout au long de l'année.

Le carpodrome peut accueillir 16 pêcheurs.

Chacun est distant de 15m de son voisin et reste à son poste pour la journée.



Au mois d'août, un oxygénateur d'eau et des mangeoires ont été installés au milieu de l'étang, dans l'attente d'une nouvelle saison de pêche que nous espérons meilleure.



En novembre, une immersion d'une tonne de carpes a été effectuée.

Le 14 novembre l'association a organisé une pêche pour carpistes.

Tout le bénéfice de cette journée, inscriptions et prix, a été intégralement reversé au Téléthon.

Nous remercions chaleureusement tous les participants.



Nous voici déjà au terme de l'année 2021.

Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu nous soutenir d'une manière ou d'une autre.

Nous remercions aussi les membres, les retraités qui ont donné de leur temps pour la réalisation des travaux ! Ce n'était pas une mince affaire !

Merci au Crédit Mutuel de la Vallée de l'Ehn qui a également participé au financement des travaux.

Merci aussi à la commune pour son soutien pour les travaux et son aide tout au long de cette année.

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année, et une très bonne année 2022 sous de meilleurs auspices.

*Le président de l'A.P.INNENHEIM
Aimé GASIOREK et son comité*

Club de l'amitié

Après une longue « traversée du désert » due à la pandémie, une cinquantaine de membres eurent le bonheur de se retrouver à déjeuner le mercredi 28 juillet 2021 au restaurant Au Bœuf à Blaesheim pour célébrer les dix ans du Club.



Ils dégustèrent avec plaisir une assiette de salades, un suprême de volaille et un fondant au chocolat. Au régal des papilles s'ajouta la joie des retrouvailles dans une ambiance conviviale et plus que chaleureuse.

Le mardi 21 septembre, les membres du Club se retrouvèrent pour leur traditionnelle réunion mensuelle. La première après la longue pause due au Covid, et également la première à se tenir dans la salle polyvalente de la commune.



Irène Rinn, toujours aussi alerte et charmante, qui n'avait pas pu fêter son 90^e anniversaire pour cause d'absence de réunions en 2020, profita de cette réunion pour célébrer ses 91 printemps.



Les membres présents lui souhaitèrent un joyeux anniversaire en chantant. Elle régala l'assemblée avec un crémant gouleyant et des gâteaux aussi beaux que délicieux.



Après ces dégustations, les discussions, rires et jeux reprisent leur trame habituelle. Et c'est la tête pleine d'agréables souvenirs que les membres se quittèrent en fin de journée.

Lors de la deuxième réunion mensuelle en date du 12 octobre 2021, nous eûmes l'énorme plaisir de fêter quatre anniversaires.

Marie-Rose Eschbach et Marie Kopp célébraient leurs 80 ans. Alfred Kopp et Frieda Bentz qui, comme Irène, ne purent fêter leurs 80 ans en temps voulu, profitèrent de cette rencontre pour fêter leur 81^e anniversaire.

Les membres présents s'en donnèrent à cœur joie en chantant pour fêter ces 322 années qui, souriantes et épanouies, posèrent, les dames avec des fleurs, et Alfred avec une bonne bouteille dans les bras.

Afin de ne pas faillir à la tradition, le quatuor gâta l'assistance avec force gâteaux et crémant.



La présidente et le comité souhaitent de tout cœur que dorénavant les rencontres mensuelles puissent se dérouler régulièrement et que les habitudes acquises au long des dernières années retrouvent enfin leur place : jeux de cartes, jeux de lettres, petits chevaux, etc., discussions et blagues, le tout arrosé d'un café et/ou d'un verre de vin accompagnés d'un morceau de gâteau.

Nous souhaitons qu'il nous soit également possible de reprendre nos activités ponctuelles : assemblée générale, barbecue, excursion, sorties au restaurant en covoiturage, visites diverses, etc.

Nous espérons que ce petit reportage aura pour résultat d'inciter nombre des jeunes et moins jeunes retraités du village à venir nous rejoindre pour passer une après-midi mensuelle dans la joie et la bonne humeur.

Il leur sera fait un chaleureux accueil par Jeanne Ledermann, notre dynamique et sympathique présidente, par le comité, ainsi que par tous les membres.

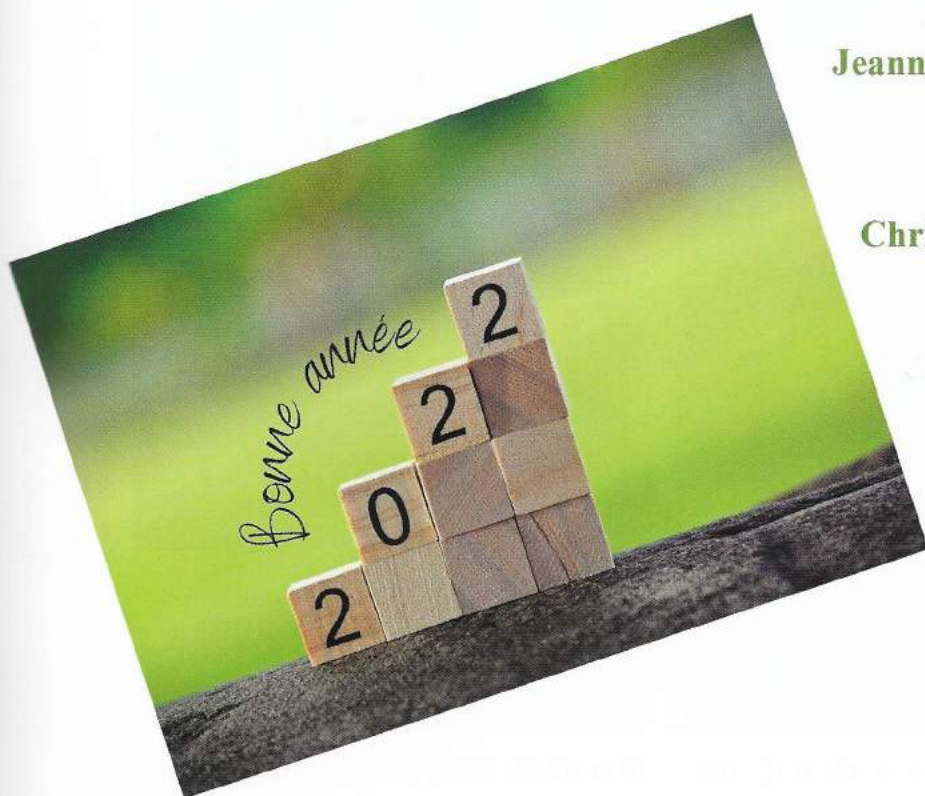
Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches et à tous les lecteurs du bulletin communal, de très belles fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2022. Restez en bonne santé et continuez à prendre bien soin de vous et de ceux qui vous sont chers.

Au plaisir de vous revoir bientôt,

Jeanne Ledermann, présidente

Denise Hablitzel (texte)

Christiane Kippeurt (photos)



On a beau changer d'année, la pandémie fait toujours trembler le monde en 2021.

Cette année aura à nouveau été rythmée par les confinements et déconfinements, les horaires limités du soir (couvre-feu), et le port du masque.

Pour la deuxième année consécutive, une grande partie des concours et des manifestations sont annulés.

Le port du masque, en plus du pass sanitaire, sont des restrictions lourdes pour une activité qui est avant tout un loisir et où les contraintes sont difficilement acceptées par les joueurs.

➤ Des retrouvailles hebdomadaires

La levée du couvre-feu est devenue synonyme de météo plus clémente, les petits matchs entre amis peuvent reprendre les vendredis soirs à partir de 20h, avant que l'humidité d'octobre ne prenne le dessus et signe ainsi la fin de la saison.



➤ Fête de fin de saison restreinte au club de pétanque

En raison des contraintes sanitaires, le club de pétanque d'Innenheim a dû se contenter d'un concours et d'un repas, accessibles à ses seuls membres, pour fêter la fin de saison.

Le dimanche 22 août, aurait dû se tenir le traditionnel concours annuel de pétanque d'Innenheim.

C'est une journée de fête pour le club qui célèbre ce concours autour d'un bon repas, rassemblant habituellement pas moins de 200 convives.

Cependant, suite à l'entrée en vigueur du pass' sanitaire, la mise en place d'un tel évènement n'était pas envisageable. Nous avons préféré l'annuler.

Toutefois, comme la date de location de la salle polyvalente était restée effective, nous avons organisé un petit concours interne le samedi 21 août, suivi d'un buffet froid, auquel la plupart des membres et bénévoles ont participé.

Même le soleil était au rendez-vous !



L'important est de passer un bon moment, peu importe de gagner ou de perdre...

Ce sport est ouvert à tous !

Pour s'inscrire pour la saison 2022, veuillez contacter le président Claude Goepp :

Mail : claude.goepp@orange.fr

Pensez à réserver la journée du 21 août 2022 pour participer à la fête de la pétanque avec nous !



La pétanque est un sport et un loisirs pour tous, et pour tous âges !





Tu tires ou tu pointes.....



Au seuil de cette Nouvelle Année, à tous nous souhaitons d'agréables Fêtes de Fin d'Année, et vous adressons nos **meilleurs vœux pour 2022 !**

**Sportivement et cordialement,
Pétanque-Club Innenheim**

USI : 2021, l'année de transition

➤ Transition à la tête de la présidence du club :

Après 22 ans passés à la tête du club, Dominique Rosfelder a décidé de transmettre les rennes à Joël Lesniak, qui devient le nouveau président de l'Union Sportive d'Innenheim.

Joël Lesniak, arrivé en mars 2019 en tant que responsable de la section jeune, a su redynamiser cette section et permettre de compter 60 licenciés.

Cette passation de pouvoir a eu lieu lors de la tenue de l'assemblée générale du club, en ce mois de juillet.

Il est à noter également l'arrivée de Frédéric Schwartz (Vice-président), de Miloud Benkada (Trésorier), de Romain Kiehl (Responsable du sponsoring), et d'Augustin Pfadt (Secrétaire).

Le Comité a, de ce fait, pu s'étoffer avec de nouveaux talents et compte désormais 10 membres.



Dominique Rosfelder a pendant de longues années présidé aux destinées de l'USI, avec un dévouement exceptionnel, une présence forte ; durant les bons moments comme lors de la montée en promotion d'excellence pour la saison 2013-2014, mais aussi pendant les moments difficiles tels les descentes successives en D4 en 2018-2019.

Dominique a pu bénéficier du soutien sans faille et de l'aide sans limite de Francine son épouse, pour animer la vie du club. Francine est également une cuisinière exceptionnelle, dont l'art culinaire est reconnu par tous les joueurs.

Tous les membres du comité sont fiers de prendre le relais et d'écrire à leur tour de nouvelles pages du grand livre du club, ouvert depuis 1947 ; et ils remercient très chaleureusement Dominique pour son parcours et son investissement sans faille.

Notre reconnaissance s'adresse aussi à Béatrice et Jean Claude Schroetter, et Bernard Humann, présents au club depuis de longues années aussi, aux côtés de Dominique.

Ils restent parmi nous pour nous faire profiter de leur expérience et nous guider dans cette période de transition : **MERCI A VOUS TOUTES ET TOUS !!!**

➤ **Transition sportive :**

Après la levée du second confinement, nous étions impatients de préparer la reprise.

Malgré des protocoles contraignants et qui évoluaient régulièrement, le football a pu reprendre ses droits, dans une ambiance post Covid. Allons-nous pouvoir enfin commencer la saison 2021-2022, et dans quelles conditions ?

Tous les entraîneurs maintenus dans leurs fonctions ont su préparer un programme de reprise ; intégrer de nouveaux joueurs afin de consolider les équipes, et ainsi préparer le redémarrage du championnat.

A noter l'arrivée de Thomas Eschbach, enfant du village, au sein de l'effectif de l'équipe 1 du club. Thomas avait déjà en charge une équipe de la section jeune depuis 2 ans.

La crise sanitaire a entraîné l'arrêt des championnats, avec 4 matchs joués pour la saison 2020-2021, et le gel des classements : une année blanche. Pas de montées ni de descente pour les équipes.

Domage pour nos équipes qui étaient en position d'accéder aux divisions supérieures !

Pour ce début de saison 2021-2022, nos 3 équipes seniors sont bien classées et représentent bien notre club. Nous retrouvons des automatismes de jeu, et une cohésion après une si longue trêve.

Nos équipes seniors :



Equipe 1 D2

Entraîneurs :

Schmidt Dominique

Husson Pauline

Equipe 2 D7

Entraîneurs :

Elhaik Victor

Schieberle Robin





Equipe 3 D8
Entraîneur :
 Grunewald Dominique



Nos équipes de la section jeunes :

Ecole de Foot -Animateurs : Wilm Anthony, Soerensen Tom



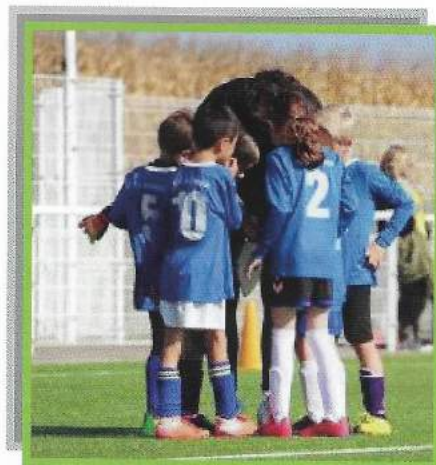
Equipes pitchounes

Animateurs : Modry Sabine, Mba Michel,



Equipe U9

Animateurs : Grunewald Théo et Rieux Théo



Equipe U11-D3

Educateur CFF1 :

Lesniak Baptiste



Equipe U 13-D4

Educateur CCF1 :

Eschbach Thomas

L'équipe féminine senior n'a pu être maintenue pour cette nouvelle saison. Après échanges avec la Ligue d'Alsace, la création d'une section féminine reste un objectif pour le club. Le nombre croissant de licenciées dans la section jeunes justifie cette volonté.

De ce fait, Sabine Modry a intégré l'encadrement de la section jeunes afin d'être la référente dans le développement de la section Féminine à l'USI.



Notre section jeunes connaît un développement important, et nécessite de ce fait d'en améliorer le fonctionnement. Les séances d'entraînement s'étalent maintenant le mercredi de 16H à 19H30, puis le jeudi de 17H45 à 19H, pour les 60 jeunes de la section.

Ainsi, Paulin Husson, entraîneur adjoint de l'équipe 1, est le nouveau responsable sportif de la section. Il a pour mission de poursuivre le développement des équipes, mais aussi d'organiser des formations pour nos éducateurs et d'apporter tout son savoir, son expérience pour permettre l'accession aux catégories supérieures de nos joueurs.

Un grand, grand merci à nos éducateurs de la section jeunes de l'USI, toujours disponibles et dévoués, présents chaque semaine et samedi. Une belle équipe !!!

➤ Transition estivale :

Malgré des règles sanitaires contraignantes la 2ème journée d'initiation commune FOOT-TENNIS avec les enfants du périscolaire a pu se dérouler. Les enfants sous un beau soleil ont pratiqué les deux sports durant la matinée.

Ils sont tous repartis heureux, avec une médaille autour du cou, pour les féliciter de leur participation.

Un grand merci à Stéphanie, directrice du périscolaire, son équipe d'animateurs de l'ALEF, nos éducateurs et aux bénévoles présents pour nous aider !

Un grand merci à Odile, Présidente du TCI, Badi, et Sarah pour cette formidable collaboration !



Initiation Tennis- Foot



Une belle réussite qui en appelle d'autres avec la pratique de nouveaux sports, et activités.

Pour terminer l'année scolaire, les enfants des écoles d'Innenheim ont pu aussi bénéficier d'une initiation au football, sous forme d'ateliers ludiques et de petits matchs très amicaux.

Un grand engouement de la part de nombreux écoliers, petits et grands, dans une ambiance très chaleureuse.



Pour terminer les entraînements de la section avant les grandes vacances, un glacier local est venu faire une belle surprise aux sportifs, mais hélas la pluie était de la partie.



Mais rien n'arrête nos jeunes qui ont dévoré les glaces. UN REGAL de les voir HEUREUX, bien que mouillés....

L'USI peut compter sur Thibaut Français, jeune arbitre de ligue, originaire du village. Notre jeune second arbitre Axel a quitté la région. Martial Roth est notre second arbitre expérimenté. Thibaut se propose d'initier toutes personnes qui souhaiteraient intégrer la formation d'arbitre au sein du club.



➤ Transition du fonctionnement de la vie associative

Avec cette crise sanitaire, plus d'animations possibles (Années 80, marché aux puces du mois de mai, lotos..), donc plus de rentrées financières, primordiales pour le bon fonctionnement de l'association. Nous avons alors remplacé nos animations par une tombola via Internet, par des plats à emporter en drive, une fois par mois avec la participation d'un traiteur local, et décalé le Marché aux Puces au mois de septembre.



Et d'autres actions ont été réalisées en cette fin d'année 2021, comme la participation au marché de Noël, la tombola de la section jeune, et une vente privée d'article divers.

Marché aux puces



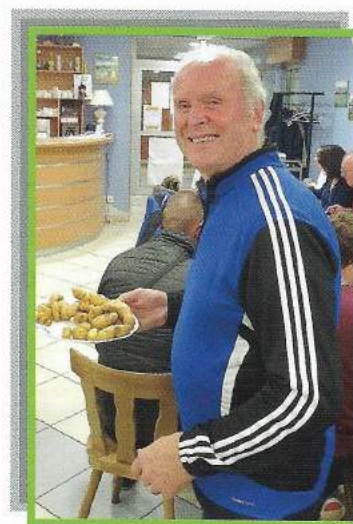
Nous sommes sur le bon chemin. Ces actions ont permis de consolider la trésorerie du club, mais rien n'est encore gagné.

Nous avons besoin de votre soutien, de vos dons avec déduction fiscale possible, afin de permettre à l'USI, à ses 140 licenciés, aux dirigeants et bénévoles de poursuivre la pratique du football dans un cadre familial et chaleureux.

Je remercie l'ensemble des membres du comité, dirigeants, bénévoles, parents et grands-parents pour leur présence et leur dévouement ; ils nous aideront à tirer un trait sur cette triste période exceptionnelle et si longue.

Merci aux supporters, aux donateurs du village ou d'ailleurs, aux entreprises et artisans qui nous soutiennent et participent au projet du club.

Pour terminer, tous les membres du club remercient la municipalité pour son écoute et son soutien financier au plus fort de la crise.



Merci Dominique !

Au nom de l'USI, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Que 2022 vous apporte soulagement et sérénité. Bonne année à toutes et tous.

**Les membres du comité et le président
Joël Lesniak**



Société d'Arboriculture et Amis des Jardins de Duttlenheim et environs Section Innenheim

2021 : un parfum d'apocalypse !

Gel, grêle, mildiou et punaises halyomorpha ont été les quatre cavaliers de l'apocalypse des vergers et des jardins cette année !

La saison avait pourtant bien débuté. L'hiver a été relativement froid et long, ce qui évite un démarrage trop précoce des arbres, mais aussi des parasites et des maladies.

Mais, au printemps, les fleurs de mirabelliers et de quetschiers ont eu la surprise de se voir couvertes de neige. Mauvais pour la pollinisation !

Quelque temps plus tard, la floraison de pommiers et de poiriers a été marquée par une nouvelle période de froid tardif, avec plusieurs nuits de **gel**. Etant donné que les fleurs arrivent à résister à des températures de deux degrés en dessous de zéro, la production n'a pas trop été diminuée.



Les rendements ont été plutôt hétérogènes selon les variétés ; du très bon, au franchement mauvais... Mais, la **grêle** a frappé les tout jeunes fruits en début de formation. Les impacts, qui forment normalement des creux bruns et liégeux, ont cette fois généré des petites bosses sur les fruits.

En été, les trombes d'eau tombées du ciel ont favorisé le développement exponentiel des maladies fongiques. Le **mildiou** a ravagé nombre de parcelles de vignes ; et surtout nos pauvres pieds de tomates qui ont fini leur carrière à la déchetterie, avant même d'avoir pu produire la moindre tomate.

En automne, juste avant la récolte, les **punaises halyomorpha** ont fait preuve d'un appétit féroce et ont constellé par endroit les fruits et légumes d'une myriade de minuscules trous. Cela a favorisé une pourriture rapide des récoltes.

Mais, pour Dame Nature, l'an 2021 et ses fortes précipitations ont été très bénéfiques : tout est resté vert en permanence. Les végétaux ont ainsi bénéficié d'un répit bienvenu dans la succession des sécheresses passées.

La fin du monde n'est pas pour demain ! La floraison 2022 sera magnifique !

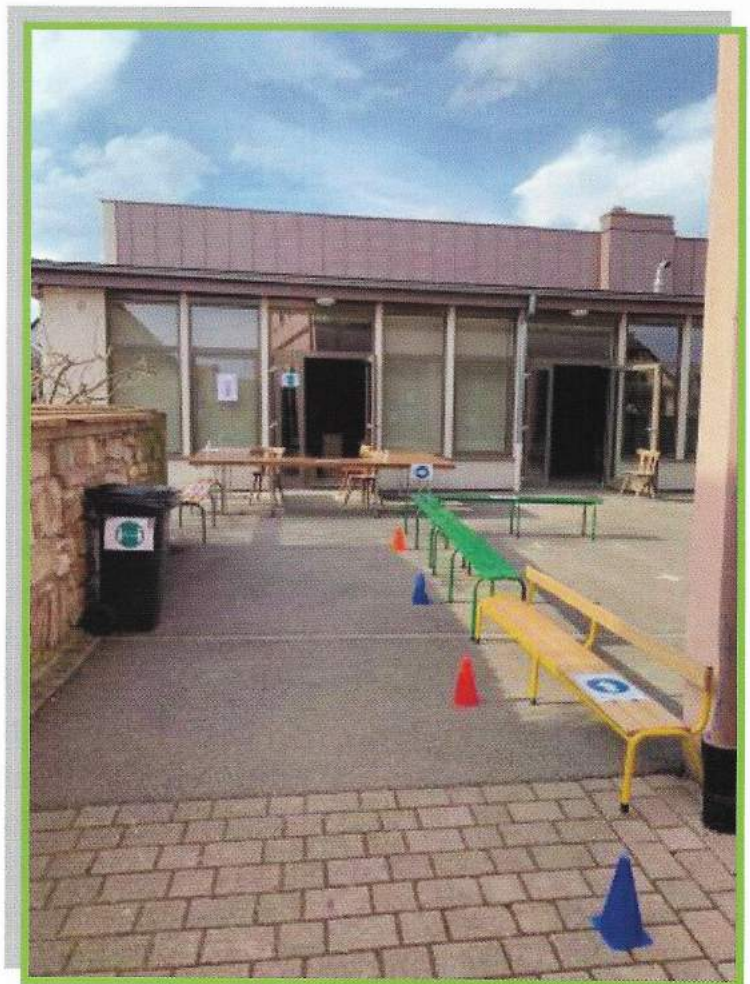
Bonne année 2022 et belles récoltes à tous !

Hervé Bentz

Bientôt 5 ans que Récré-Action œuvre pour soutenir l'équipe enseignante d'Innenheim et le moins que l'on puisse dire est que chaque année ne ressemble à aucune autre !

Récré-Action est une association animée par des parents bénévoles soucieux d'apporter à chaque élève de meilleures conditions d'apprentissage. C'est par l'organisation de diverses ventes que cette association prend tout son sens puisque les bénéfices réalisés sont entièrement reversés aux écoles.

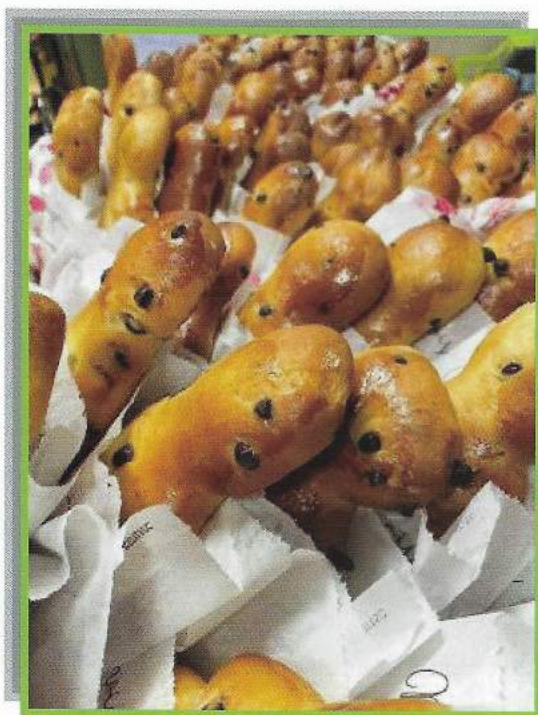
La vente de chocolats en mars 2021 a, de nouveau, permis de réjouir les papilles des gourmands, petits ou grands. C'est le chocolat pur beurre de cacao du chocolatier Antoni d'Avolsheim qui nous accompagne depuis deux ans. La distribution a pu se faire dans les locaux de l'école aménagés de façon à permettre le respect des règles de prudence sanitaire.



L'opération des paniers de légumes des producteurs du village a pu se tenir cette année. La météo capricieuse et pluvieuse du mois de juin a engendré des modifications de dernière minute quant à sa composition.

Grâce au soutien d'Isabelle et Fabrice Eschbach, Claudia et Sébastien Eschbach, Vincent Moschler et Vincent Riegel, les paniers ont pu être garnis de radis, choux raves, pommes de terre, courgettes, salade, ail nouveau, fraises, brocoli et chou-fleur.

Les miels de fleurs, de sapin et le « patamiel » de Bruno Souque ont complété la touche sucrée de ces paniers.



La centaine de « Mannele » de « Chez Nicolas » a ponctué cette fin d'année d'une note gourmande en guise de goûter : nature ou aux pépites de chocolat, les enfants et les enseignantes ont tous pu trouver leur bonheur.

La traditionnelle vente de fromages du Jura a été maintenue : Comtés, Morbiers, Cancoillottes, Raclette, Mont d'or ou beurre cru artisanal étaient proposés. Comme l'an passé, pour réduire les frais de livraison, deux membres de l'association se sont rendus à la fromagerie du Lomont dans le Doubs pour récupérer l'odorante marchandise.



Une belle occasion de visiter l'exploitation et d'en connaître davantage sur la fabrication de ces délicieux fromages.

L'ensemble de ces actions a permis de reverser 2 500 euros aux écoles d'Innenheim soit 500 euros par classe mais également de financer, de façon plus ponctuelle, des demandes spécifiques des enseignantes.



La vie associative est bel et bien un maillon important de la dynamique d'un village, d'autant plus lorsqu'elle se consacre à soutenir financièrement les projets pédagogiques des équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire.

Les récents événements n'ont fait que confirmer l'implication et le soutien indéfectible de tous, parents, enseignants et municipalité. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

L'association renouvelle son engagement en proposant les chocolats de Pâques au mois de mars, les paniers de légumes au mois de juin ainsi que, nous l'espérons, une fête de l'école le vendredi 24 juin 2022 (à confirmer).

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : assoc.recre.action@gmail.com

Et retrouvez-nous sur notre page Facebook « Association Récré Action ».

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2022.



L'équipe de Récré-Action

Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Innenheim

Voici venu le temps de tourner une nouvelle page de notre calendrier, après une année 2021 parsemée d'inquiétudes, d'espoirs et dernièrement à nouveau de doutes liés à la situation sanitaire de la COVID.

A la fin de l'année dernière nous avions espoir de pouvoir organiser les collectes de l'année 2021 avec moins de contraintes, afin de retrouver l'esprit de convivialité qui animait les soirs de collectes avant cette pandémie.

Il n'en fût hélas rien et l'amicale a dû se résigner à respecter scrupuleusement les règles strictes et contraignantes édictées par les instances officielles, pour l'organisation de telles manifestations.



Toujours est-il qu'au cours de l'exercice 2021, trois collectes ont été assurées qui ont permis le prélèvement de 145 poches de sang pour 157 donneurs présents, dont 7 personnes qui participaient pour la première fois.

Que tous ceux qui se sont mobilisés pour cette noble cause soient remerciés, sachant que les besoins restent très importants et les stocks de plus en plus tendus.

Jean-Marie Bentz est un exemple de fidélité à notre cause. Il a mis un point d'honneur à nous gratifier une dernière fois de sa présence lors de la collecte du 12 novembre dernier.

Atteint par la limite d'âge, Jean-Marie ne pourra plus entreprendre cette démarche volontaire et généreuse à laquelle il tient tant.

Il a participé à son premier don en date du 19 mars 1993 !

Distingué lors d'une cérémonie organisée en janvier 2019 par la médaille d'or des donneurs totalisant plus de 100 dons, il a persévéré et atteint un total de 133 dons.

Au nom de l'E.F.S. et de l'ensemble des membres de l'amicale, je remercie Jean-Marie pour son engagement sans faille tout au long de ces nombreuses années.



L'activité de l'association se poursuit avec des nouveautés, dont la mise en service d'un outil Internet qui permettra aux futurs participants de réserver le créneau horaire souhaité selon leurs disponibilités, toujours dans la plage horaire de 17h à 20h.

Proposé par l'E.F.S. ce service, destiné à fluidifier les temps d'attente, sera opérationnel pour la collecte organisée en février prochain.

Il va de soi que les personnes qui se présenteront spontanément, sans passer par le pré-enregistrement, seront accueillies dans les mêmes conditions que celles qui se seront inscrites via le site, et dont les coordonnées nous seront communiquées avant la collecte.

Le comité de l'amicale souhaite également reprendre la main sur l'organisation des collations proposées après le prélèvement, de manière à retrouver un moment de partage amical autour d'un repas de qualité.

Ce projet est naturellement conditionné à la stabilité de la situation sanitaire et à l'absence de contraintes qui découleraient d'un rebond épidémique.

Avec le ferme espoir de pouvoir retrouver une convivialité appréciée de tous, nous planifions les prochaines collectes aux dates suivantes, à la salle polyvalente de 17 H à 20 H, aux dates suivantes :

- **Vendredi 18 février 2022**
- **Vendredi 06 mai 2022**
- **Vendredi 18 novembre 2022**



Pour conclure, je souhaite remercier les membres de l'association pour leur engagement, la commune d'Innenheim et la banque du Crédit Mutuel pour leurs soutien financier indispensable au fonctionnement de l'association suite aux restrictions budgétaires de l' E.F.S.

Au nom du comité et dans l'attente d'une prochaine rencontre je vous souhaite, à vous, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année.



*Pour les membres de l'amicale,
le président,
Gérard Bentz*

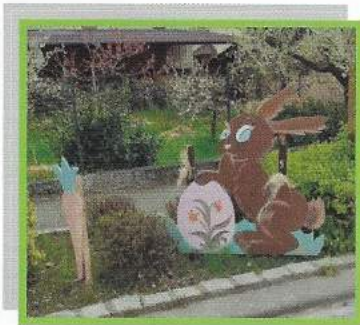
Association sportive et culturelle d'Innenheim

Telle la *Belle au Bois Dormant*, les membres de l'association ont jailli de leur sommeil après de nombreux mois de confinement.

La reprise étant maintenant autorisée, nous avons grand plaisir à nous retrouver ensemble, dans nos sections respectives, pour notre éducation sportive.

Qu'est-ce que cela fait du bien !!

L'enthousiasme l'emporte sur les courbatures et petits bobos de notre préparation physique.



Au printemps, notre joie fut d'installer le « lapin de Pâques » dans le village, ravivant ainsi l'enchantement de nos souvenirs, créant aussi un ravissement chez nos petits et jeunes enfants du village



Dernièrement, rendez-vous a été donné aux marcheurs de tous niveaux, pour une sortie en direction de Blaesheim,

vers « Le Petit Bois » où les chemins et sentiers étaient bien praticables malgré la météo humide du début de l'automne. L'escapade de ce dimanche matin permettant de s'oxygéner, de parfaire la musculature des masséters, de prendre des nouvelles des uns et des autres, a rendu les participants heureux !!



Point de trophée, ni de médaille, mais un chaleureux moment de partage autour de gourmandises préparées bénévolement par les membres du comité, toujours dans le respect des consignes

sanitaires en vigueur.

Un sincère « merci » pour votre soutien et votre présence.

Continuons à prendre soin des uns et des autres.

A vous toutes et tous, nous exprimons nos vœux d'une nouvelle année 2022 pleine de douceurs, de passions, d'émerveillement aussi.

Et veillez aussi tout particulièrement à votre santé et à celle de vos proches.

Avec joie, laissez-vous gagner par l'émotion des fêtes de Noël, que nous vous souhaitons exquis.

Le comité de l'ASCI



Association Sportive et Culturelle d'Innenheim

1871 : La France perd l'Alsace et la Moselle

Il y a 150 ans, la France vaincue signe, le 10 mai 1871, le traité de paix de Francfort., Elle cède l'Alsace, la majeure partie de la Moselle, un bout du département de la Meurthe et quelques villes vosgiennes, à Bismarck.

1694 communes et un million et demi de français deviennent allemands !

La France perd 20% de son potentiel minier et sidérurgique.

L'Allemagne obtient en plus, cinq milliards de francs-or d'indemnité de guerre, une somme pharamineuse pour l'époque, dont le versement conditionne la fin de l'occupation du territoire français par les soldats aux casques à pointes.

➤ Le déroulement de la catastrophe

Ce séisme est la conséquence d'une guerre déclarée par Napoléon III, mais voulue et manigancée par Bismarck. Le chancelier de fer et le Roi de Prusse veulent dominer l'espace germanique et mettre l'Autriche hors jeu.

Après avoir, avec les troupes de Vienne, battu le Danemark en 1864, puis défait les Austro-Hongrois en 1866, Berlin est sûre de sa puissance. Elle cherche un prétexte et un ennemi commun pour unifier le patchwork d'états allemands, sous sa bannière.

La vacance du trône d'Espagne sera l'étincelle qui met le feu aux poudres. La France demande le retrait de la candidature du prince Léopold von Hohenzollern-Sigmaringen, qui sera effective en février 1870 et confirmée en juillet. Mais, Bismarck monte une opération d'intoxication par le biais de dépêches tronquées, de télégrammes ambigus et d'articles de presse orientés.

Les bellicistes des deux camps mordent à l'appât ; et la guerre est déclarée par la France à la Prusse le 19 juillet. Bismarck peut prendre la posture de la victime !

La guerre débute dans le nord-est, par une victoire française à Sarrebruck, mais se poursuit par une série de défaites des troupes de France, entrecoupée de quelques victoires sans lendemain. Les soldats de Napoléon III retraitent inexorablement vers le nord-ouest, vers la Lorraine puis les Ardennes.

De forts contingents sont encerclés dans des places fortes assiégées : Phalsbourg, Bitche, Toul, Verdun, Longwy, et surtout Metz où le gros des forces françaises, près de 200 000 hommes sous les ordres du Maréchal Bazaine vont résister jusqu'en octobre.

Le reste de l'armée de Napoléon III se regroupe à Châlons, pour marcher ensuite sur Metz, l'empereur à sa tête, et délivrer la garnison de Metz.

Mais, sous la pression des Allemands, cette armée de Châlons oblique vers le nord et finit par se faire battre à Sedan. Napoléon III est fait prisonnier. Le second Empire s'effondre.

La République est proclamée le 4 septembre 1870. Un gouvernement de défense nationale décide de poursuivre le combat. Mal équipées, sans entraînement, les

nouvelles troupes ne peuvent que tenter de freiner la déferlante germanique. Le 20 septembre, Paris est assiégé.

Le 18 janvier 1871, dans la galerie des glaces à Versailles, le roi de Prusse devient Kaiser d'un nouveau Reich.

Un armistice pour Paris est signé le 28 janvier 1871. Des tractations se poursuivent les jours suivants pour discuter des conditions de paix.

Au 15 février, la guerre franco-prussienne cesse.

Les troupes françaises tirent maintenant sur d'autres Français, insurgés qui refusent la capitulation et rêvent d'une nouvelle révolution, dans Paris et d'autres grandes villes.

➤ En Alsace

La bataille de Wissembourg, le 4 août 1870, est la première défaite française ; suivie de celle de Woerth-Frœschwiller le 6. Les troupes allemandes marchent vers le sud, talonnant les Français en retraite. Haguenau, devenue ville-hôpital, est prise sans combat.

Le 15 août, le siège de Strasbourg commence ; il dure 48 jours. Quelques jours plus tard, la ville est pilonnée par l'artillerie allemande et est touchée par 202 110 obus. Dix mille personnes perdent leur logement ; de nombreux bâtiments historiques sont détruits. La bibliothèque est réduite en cendres avec ses ouvrages inestimables.

Les habitants d'Innenheim ont entendu le roulement continu du canon.

Ils ont vu passer les reconnaissances de cavalerie allemande vers le sud.

Ils ont vraisemblablement eu connaissance des escarmouches entre Français - garde nationale, garde mobile ou francs-tireurs - et soldats allemands ; et des représailles féroces sur les civils.

Le 13 septembre, les Uhlans sont à Marckolsheim. Le 14, Colmar tombe après quelques combats. Le 17, Ensisheim est prise.

Le 28, Strasbourg capitule.

L'effort allemand porte alors vers le Haut-Rhin.

Le siège de Neuf-Brisach commence le 7 octobre par un fort bombardement qui anéantit un quart de la ville. Plus tard, un deuxième pilonnage, plus intensif encore, entraîne la reddition des défenseurs le 11 novembre.

Sélestat tombe le 24 octobre, après quatre jours de déluge d'obus.

Belfort résiste du 3 novembre 1870 au 18 février 1871, malgré 410 000 projectiles reçus ! La ville reste française et est détachée du Haut-Rhin.

Les députés alsaciens protestent contre l'abandon de la Région par la France, et démissionnent. Jusqu'en 1918, l'Alsace se battra pour ne pas rester une « colonie » prussienne et pour gagner une certaine autonomie.

Cet esprit revendicatif créera des frictions avec l'Etat centralisateur français en 1919 et les années suivantes !



Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations à cibler leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez-y par internet comme 60% de la population !

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement, c'est sûr : vos données personnelles sont protégées !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier :**

Remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ
VOUS ADRESSER À VOTRE MAIRIE

OU VOUS RENDRE SUR LE SITE

www.le-recensement-et-moi.fr

D'après un document de l'INSEE

Christiane Saettel



Coordonnées des responsables des associations et des activités d'Innenheim

Association	Président	Coordonnées
Amicale Sapeurs-pompiers	Florent Adam	florent.adam@wanadoo.fr
Arboriculture	Hervé Bentz	Herve.Bentz@wanadoo.fr
Association Sportive et Culturelle d'Innenheim	Carine Offenburger	Offenburger.carine@hotmail.fr
ASCI- Section gymnastique	Carine Offenburger	Offenburger.carine@hotmail.fr
ASCI-Section yoga	Jeanne Ledermann	joseph.ledermann@orange.fr
Chorale Sainte Cécile	Nicole Metz	55, rue du Général de Gaulle
Club de l'Amitié	Jeanne Ledermann	joseph.ledermann@orange.fr
Comité de gestion Salle Polyvalente	Hervé Bentz	Herve.Bentz@wanadoo.fr
Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Martin	Jean Elbel	elbel.jean@orange.fr
Donneurs de sang	Gérard Bentz	gerard.bentz@obernai-habitat.fr
Football	Joël Lesniak	joellesniak@orange.fr apfaadt@yahoo.fr (secrétaire)
Haut de Forme	François Taesch	asso.haute.forme@gmail.com
Pêche et Pisciculture	Aimé Gasiorek	huguette.gasiorek@orange.fr
Pétanque	Claude Goepf	claud.goepp@orange.fr
Récré Action	Nicolas Risser	Assoc.recre.action@gmail.com
Tennis Club Innenheim	Odile July	tennis_innenheim@yahoo.fr

Quelques informations pratiques

Mairie d'Innenheim

Horaires d'ouverture :

75, rue du Général de Gaulle

Lundi et mercredi de 15h à 18h

Mardi-jeudi-vendredi de 9h à 11h

Numéro téléphone :

03 88 95 75 20

Adresse électronique :

mairie.innenheim@wanadoo.fr ; info-innenheim@orange.fr

Site Internet :

www.innenheim.fr

Permanence du Maire :

Lundi et mercredi de 18h30 à 19h00 sur rendez-vous

Déchetterie intercommunale de Krautergersheim

(accès réservé aux détenteurs de la carte d'accès personnelle, dans la limite de 1m³ par jour)

Horaires d'ouverture (dernier accès 15 minutes avant la fermeture) :

- Mardi et mercredi de 9h à 13h
- Jeudi de 8h à 12h
- Vendredi de 13h à 18h
- Samedi de 9h à 17h (accès interdit aux professionnels le samedi)

Collecte des ordures ménagères et des sacs de tri sélectifs : Le **jeudi matin**

Collecte de vieux papiers et cartons

La benne mise à disposition à Innenheim trois fois par an permet de récolter entre 15 et 20 tonnes de vieux papiers, dont la vente rapporte plus de 1000 euros chaque année.

Cet argent va aux écoles. Merci à tous !

Pour les dates de collecte en 2022 : voir notre INNLEMER ou l'affichage en mairie.

Tonte de gazon et autres travaux bruyants

Les jours ouvrables de 7h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h

Quelques coordonnées utiles

Docteur Jean-Claude Jully

☎ 03.88.95.70.33

Cabinet d'infirmiers Mme Lesniak et M. Girard

☎ 03.88.48.16.08

Cabinet de kinésithérapie Mme Lercher Stocklin

☎ 03.67.07.43.79

Périscolaire Innenheim

☎ 03.88.48.95.54

En cas de problèmes :

Eau potable (*Sté Suez*)

☎ 09.77.40.11.24

Eaux usées (*Sté Véolia*)

☎ 09.69.32.35.54

Electricité (*Electricité de Strasbourg*)

☎ 03.88.18.74.00

Gaz (*Gaz de Barr*)

☎ 03.88.08.43.42

Numéros d'urgence

Pompiers

18 (pour tout problème de secours)

Samu

15 ou 112 (pour tout problème urgent de santé)

Gendarmerie

17 (pour tout problème de sécurité publique)



Location de la salle polyvalente

Pour les personnes non domiciliées à Innenheim :

- Salle comprenant la cuisine, le bar et les sanitaires : **450 €**
 - A la signature du contrat un **acompte de 150 €**
 - caution de **300 € (en espèces)**
 - photocopie, recto-verso, de la carte d'identitéAucune autre forme de location n'est possible.

Pour les personnes domiciliées à Innenheim :

- Salle comprenant la cuisine, le bar et les sanitaires : **300 €**
 - A la signature du contrat un **acompte de 100 €**
 - caution de **300 € (en espèces)**
 - photocopie, recto-verso, de la carte d'identité
- Petite salle (partie carrelée) avec la cuisine, le bar et les sanitaires, uniquement en été : **200 €**
 - A la signature du contrat un **acompte de 50 €**
 - caution de **300 € (en espèces)**
 - photocopie, recto-verso, de la carte d'identité

Se rajoutent obligatoirement pour chaque location :

- Nettoyage (carrelage, cuisine, sanitaires) : **50 €**
- Assurance : **22 €**
- Les consommations :
 - Gaz (**décompte compteur**)
 - Electricité (**décompte compteur**)
 - Eau (forfait) **35 €**

*Possibilité de location de vaisselle comprenant : Assiettes plates, creuses, à desserts et assiettes de présentation, Verres ballons, d'Alsace et flûtes, Verres à bière, Couverts normaux (fourchettes, couteaux, cuillères),
Location par tranche de 100 (Armoire complète) : 60 €

Aucune sous-location n'est acceptée !

Renseignements : M. Rosfelder Dominique
Tel : 03.88.95.75.46 / 06.85.17.79.97



Gestion des déchets alimentaires et organiques

Saviez-vous que les déchets alimentaires représentent un tiers de notre poubelle (32,5%) ! Soit près de 1 000 tonnes par an sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du pays de Sainte-Odile !

L'étude pour la mise en place du tri des biodéchets est actuellement en cours au niveau de la communauté de communes, aucune solution n'est pour l'instant retenue, mais le compostage sera fortement incité. Cette pratique ne présente que des avantages :

- Les déchets compostés dans le jardin ne sont pas gérés par le service public de collecte, ils ne coûtent rien et ne génèrent pas de gaz à effet de serre.
- Le compostage permet de produire un terreau riche qui est utilisable dans les pots de fleurs ou directement au jardin.

La communauté de communes propose déjà son soutien aux foyers qui souhaitent se lancer, grâce à une subvention de 20 € pour l'achat d'un composteur de jardin ou d'appartement, et la possibilité de se former sur un site internet dédié : www.ccpso.infocompost.fr

Toutes les informations sur le compostage et le formulaire de demande de subvention sont disponibles sur le site : www.jetrie-paysdesainteodile.fr sous la rubrique : réduire et valoriser mes déchets.

Une collecte de biodéchets est déjà organisée sur le territoire mais elle est réservée aux professionnels : restaurateurs et cantines scolaires. Cependant, des bornes de dépôts de biodéchets sont accessibles à tous dans chaque déchetterie.

La communauté de communes ne manquera pas de communiquer les nouvelles modalités de tri des biodéchets. Restez attentifs !

Il est d'ores et déjà possible de trier ses biodéchets. Prenez dès aujourd'hui les bonnes habitudes et réduisons encore notre empreinte sur l'environnement.



La distribution des sacs de tri en 2022

Comme en 2021, des permanences de distribution des sacs de tri seront organisées dans votre commune. L'ambassadrice s'installera devant la Mairie pour remettre les rouleaux de sacs.

La présentation de la carte de déchèterie facilitera la remise. Ces permanences sont en moment d'information et d'échanges sur le tri et la gestion des déchets en général. N'oublions pas que le tri est le premier geste pour préserver notre environnement.

A Innenheim, les permanences seront organisées les :

Date	Horaire	Lieu
Lundi 13 juin 2022	15h à 18h	Devant la Mairie
Mercredi 15 juin 2022	15h à 19h	Devant la Mairie
Samedi 18 juin 2022	9h à 13h	Devant la Mairie

Pour les personnes à mobilité réduite, merci de contacter le numéro vert : 0 800 974 167 pour organiser votre dotation en sacs de tri.

En complément des permanences, des distributeurs automatiques de sacs de tri seront installés à l'avant des déchèteries d'Obernai et Krautergersheim. La carte d'accès en déchèteries sera nécessaire pour retirer les rouleaux.

Les bons gestes du tri :

- Bien vider les bouteilles et les flacons
- N'imbriquer pas les emballages les uns dans les autres, cela rend leur recyclage impossible
- Pour gagner de la place : aplatissez ! Très efficace pour les boîtes en cartons et les bouteilles

Info : collecte des poubelles

En raison des jours fériés de 2022, le ramassage des déchets sera modifié :

Jour habituel de collecte	Fête	Jour de rattrapage de collecte
Jeudi 26 mai 2022	Ascension	Samedi 28 mai 2022
Jeudi 14 juillet 2022	Fête nationale	Samedi 16 juillet 2022

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)

Actuellement, les six communes membres de la communauté de communes du pays de Sainte Odile sont dotées chacune d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un outil juridique de gestion du sol qui s'impose à tous. Prochainement les PLU seront remplacés par le PLUi-H.

En effet, le 10 novembre 2021, les élus de la communauté de communes ont décidé de lancer la procédure permettant d'élaborer un PLUi-H, s'inscrivant alors dans une démarche de planification urbaine intercommunale.

Les élus ont validé les objectifs du document et les moyens de concertation avec les citoyens et les usagers du territoire.

En votre qualité de citoyen vous pourrez contribuer à ce projet commun.

Une adresse courriel pluih@ccpso.com dédiée à cette procédure est mise en place ; un registre d'observations et un dossier de concertation sont en place au sein de chaque mairie et au siège de la communauté de communes du pays de Sainte-Odile.



Création d'un « Espace Entreprises »

Les élus de la communauté de communes du pays de Sainte-Odile ont pour projet de créer un « Espace Entreprises » intégrant une solution de coworking, dans le cadre du développement et du rayonnement économique du territoire.

La communauté de communes du pays de Sainte-Odile est accompagnée par un bureau d'études spécialisé dans la création de tiers-lieux, la société Relais d'Entreprises. **Celle-ci mènera une étude d'opportunité et de positionnement de ce tiers-lieu sur un site pressenti.**

Les entreprises, les commerçants ainsi que tous les actifs du territoire vont très bientôt être sollicités pour répondre à une grande enquête sur la création d'un Espace Entreprises.



	Pages
Le Mot du Maire	1
Principales décisions du Conseil Municipal	2 à 6
Dématérialisation	7
Finances et impôts locaux	8
Section fonctionnement	9
Section investissement	10
Etat-Civil 2021	11
En quête de sagesse	12 à 13
La vie de la paroisse	14 à 19
Ecole maternelle	20 à 23
Ecole élémentaire : un pompier à l'école	24 à 26
Ecole élémentaire : neige et carnaval	27
Ecole élémentaire : atelier foot	28 à 29
Ecole élémentaire : atelier vélo	30 à 32
Ecole élémentaire : jeux	33
Périscolaire	34 à 35
Les conscrits à Innenheim	36 à 40
Maisons fleuries	41
Tennis-Club Innenheim	42 à 43
Photos pages centrales	44 à 45
Sapeurs-Pompiers	46 à 49
Association de Pêche et Pisciculture d'Innenheim	50 à 53
Club de l'Amitié	54 à 57
Club de Pétanque	58 à 61
Union Sportive Innenheim : une saison inédite	62 à 68
Société d'arboriculture	69
Récré Action	70 à 73
Amicale des donneurs de sang	74 à 75
Association Sportive et Culturelle d'Innenheim	76 à 77
1871 La France perd l'Alsace et la Moselle	78 à 79
Recensement	80 à 81
Coordonnées des responsables d'associations	82
Infos pratiques	83
Tarifs de location de la salle polyvalente	84
Biodéchets	85
Sacs de tri et poubelles	86
Espace entreprises et PLUI-H	87
Sommaire	88

